Près de 800 kg de viandes non conformes saisis à Constantine

Page 4

L'ALGÉRIE RECONNUE POUR SON EXPÉRIENCE DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE

L'AFRIPOL pour stopper l'ingérence étrangère

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5780 - MERCREDI 17 MAI 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ENERGIE RENOUVELABLE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'UE exclut tout financement de projets marocains

Page 3

EN DÉPIT DU SCORE DU RND

LE SILENCE INTRIGANT D'OUYAHIA

Pourquoi le patron du RND se mure-t-il dans le silence ? En dépit de sa victoire lors des législatives, ou au moins sa nette avancée par rapport aux législatives de 2002, 2007 et 2012, Ahmed Ouyahia n'a pas jugé utile d'organiser une conférence de presse pour commenter les scores obtenus, comme cela se fait traditionnellement à la fin des joutes électorales. Qui l'en empêche ? Page 3



UN RENDEZ-VOUS DÉCISIF DANS LA GUERRE DE LIBÉRATION

LA JOURNÉE DU 19 MAI 1956 REVISITÉE À TIZI OUZOU

Quel a été le rôle des étudiants algériens durant la guerre d'indépendance ? Que s'est-il passé durant cette journée du 19 mai 1956 ? Pourquoi l'étudiant algérien s'est-il impliqué dans cette guerre pour le recouvrement de l'indépendance nationale ? Quelle est la corrélation entre l'étudiant d'aujourd'hui et son aîné ? Quels sont les obligations et devoirs de l'étudiant d'aujourd'hui ? Autant de questions soulevées lors d'une conférence de l'Association des moudjahidine (AEM) de la wilaya de Tizi Ouzou sur la participation des lettrés qui ont apporté un sang neuf au combat libérateur du peuple algérien contre le colonialisme. Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

L'ALGÉRIE RECONNUE POUR SON EXPÉRIENCE DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE

L'AFRIPOL à Alger pour stopper l'ingérence étrangère en Afrique

L'Algérie a été élue hier pour présider le Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale s'est tenue à Alger du 14 au 16 mai, a indiqué le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. En mettant en place une police africaine, les Etats africains veulent, désormais, gérer leurs propres crises et/ou conflits sans l'ingérence étrangère.



Sehrei /LJI

La dotation de l'Afrique d'une organisation de police était devenue primordiale face aux défis nés de la conjoncture internationale caractérisée par le terrorisme.
L'Europe a son Interpol, Europol, l'Amérique également, Améripol, et il était temps que l'Afrique ait son organisation de police, l'Afripol.
La création de la police africaine permettra aux pays de ce continent d'empêcher l'ingérence dans leurs affaires et les aidera à coordonner l'action contre le terrorisme.
C'est en 2014 qu'Afripol est née. L'annonce de sa création a été faite à Alger, lors d'un point de presse animé par le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ismaël Chergui, commissaire à la paix et la sécurité à l'Union africaine (UA) et Mohamed Abou Bakar Adam, responsable de la police du Niger et vice-président de la commission exécutive d'Interpol Afrique. «Les participants aux travaux de la conférence pour la création d'Afripol ont choisi l'Algérie comme siège de cette institution», avait précisé Abdelghani Hamel. La création d'Afripol a été ensuite avalisée lors d'un sommet des pays d'Afrique, à Malabo, et dispose des volets policier et militaire.
L'Afripol peut être mobilisée pour le maintien de la paix dans des pays confrontés à des conflits et remplacer donc les forces étrangères. C'est l'un des buts recherchés par l'Afripol pour empêcher l'ingérence. Au Niger comme dans d'autres pays d'Afrique, ce sont des forces de ce continent qui sont déployées dans le cadre d'une mission de rétablissement de la paix.
La création d'Afripol permet aux polices qui ont besoin d'aide d'atteindre les capacités nécessaires et d'obtenir des formations et des moyens à même de leur permettre de relever les défis du terrorisme, du trafic de drogue, du trafic d'armes et du crime organisé.
Le président Abdelaziz Bouteflika a été désigné par ses homologues de l'Afrique comme coordinateur africain pour la lutte antiterroriste. C'est un «nouvel éloge» de l'expérience de l'Algérie et de son action dans la résolution des conflits, a affirmé le Premier ministre Abdelmalek Sellal dimanche à Alger, à l'ouverture de la 1ère assemblée générale du mécanisme de l'Afripol.
L'Algérie a toujours prôné la coordination en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic d'armes, le crime organisé, et exprimé son refus de l'ingérence dans les affaires des pays.

Sofiane Abi

TIZI OUZOU

La journée du 19 mai 1956 revisitée

QUEL a été le rôle des étudiants algériens durant la guerre d'indépendance ? Que s'est-il passé durant cette journée du 19 mai 1956 ? Pourquoi l'étudiant algérien s'est-il impliqué dans cette guerre pour le recouvrement de l'indépendance nationale ? Quelle est la corrélation existante entre l'étudiant d'aujourd'hui et son aîné ? Quels sont les obligations et devoirs de l'étudiant d'aujourd'hui ? Telles ont été les questions abordées et explicitées hier, à l'issue d'une conférence organisée par l'Association des moudjahidine (AEM) de la wilaya de Tizi Ouzou que préside Rabah Mouloudj et qui a été animée par des moudjahidine et des universitaires. Le premier à monter à la tribune, après la récitation d'un verset coranique et l'écoute de l'hymne national, suivi de l'observation d'une minute de silence à la mémoire des martyrs, a été le moudjahid Moh-Saïd Oulhadj, qui n'est autre que le fils du défunt colonel de l'ALN, Mohand Oulhadj. Moh-Saïd Oulhadj mettra d'abord l'accent sur le sacrifice consenti par les hommes et les femmes algériens pour arracher cette liberté tant recherchée par les peuples. Ensuite, il plaidera pour la réconciliation entre l'administré et l'administrateur algériens. Le moudjahid Moh-Saïd Oulhadj dira ensuite que le développement du pays dépend fondamentalement et uniquement de ses enfants. Et d'ajouter : «Les autres nations ne s'intéressent qu'à nos ressources naturelles. Il ne cherchent que leurs propres intérêts.» Avec un euphémisme intelligent, l'intervenant a considéré qu'il est grand temps que les forces patriotiques se mobilisent pour mettre un terme définitif à la gabegie qui règne dans le pays , car faute d'une initiative courageuse et honnête, les conséquences seront lourdes pour l'Algérie. Pour sa part, le moudjahid Mokrane Ben Youcef, l'homme qui a rejoint le maquis en tant qu'étudiant, a apporté un éclairage sur le rôle des étudiants algériens durant cette guerre sanglante entre le FLN et la France coloniale. Mokrane Ben Youcef, cadre du RND a, par la même occasion, levé le voile sur la réalité politique et sociologique de l'Algérie à l'ère coloniale. Concernant le seul créneau portant sur les études, il dira : «A l'université d'Alger, en ce début de la décennie 1950, il y avait en tout 5 000 étudiants dont seulement 500 Algériens. Et lorsqu'on sait que la population algérienne était constituée de 10 millions d'individus environ et que les Européens n'étaient seulement qu'un million, il est facile de deviner le degré de ségrégation dont l'ordre colonial était responsable.» Mokrane Ben Youcef informera l'assistance que les enfants algériens, c'est-à-dire ceux qui avaient la chance de rejoindre les bancs d'école, étaient empêchés de continuer leurs études. Le conférencier résumera le système d'apartheid dont ont été victimes les Algériens au cours de cette période coloniale à travers l'anecdote que voici :



«Quand j'étais lycéen à Tizi Ouzou, je me souviens qu'un jour où je tenais, dans la cour du lycée, un livre de Victor Hugo intitulé les misérables, le secrétaire général du lycée m'a interpellé. Il voulait savoir ce que je lisais. Quand je l'ai informé qu'il s'agissait des Misérables de Victor Hugo, il m'a donné une gifle qui m'a fait voir des chandelles et m'a dit : Un Algérien qui lit Victor Hugo ! » Moi, avec mon innocence, je m'attendais de la part de ce responsable à des félicitations. Mais selon ce secrétaire général du lycée, étant Algérien, je n'étais pas digne de lire Victor Hugo. » Ce secrétaire général, selon Mokrane Ben Youcef, était d'origine corse et s'appelait Versiguin et le Proviseur s'appelait Pobra. Ce fait criminel dont a été victime Mokrane Ben Youcef s'est produit au cours de l'année 1955 au lycée de Tizi Ouzou. Cette simple anecdote, à elle seule, renseigne sur le fait que les Algériens qui pensent que leur sort serait meilleur si l'Algérie venait à être à nouveau sous la tutelle française se trompent énormément. «On n'est mieux servi que par soi-même », dit également le vieux proverbe. Autrement dit, le citoyen algérien ne peut vivre dans la dignité que s'il est sous l'autorité d'un autre Algérien.

Saïd Tissegouine

SON BP A FAIT L'IMPASSE SUR LES RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 4 MAI

LE FLN-POST ÉLECTORAL FAIT PROFIL BAS



Le FLN post-électoral n'est plus le même qu'avant le scrutin. Il fait désormais profil bas. Les membres du bureau politique font bloc derrière leur SG Djamel Ould Abbès. Après les élections, la réaction du plus grand parti fut timide. Les responsables du FLN se font très discrets.

Le discours triomphateur du SG Djamel Ould Abbès a changé, pour laisser place à une certaine réalité des plus amères. Même son attitude méprisante envers les opposants internes s'est nettement assouplie pour devenir conciliante.

Le communiqué du BP rendu public hier est la preuve illustrative du changement de ton du parti. «Les portes du parti demeurent ouvertes à toutes les parties sans exclusive dans le cadre du respect total de ses statuts et de son règlement intérieur.» Ainsi la condition de respecter le programme présidentiel a été levée, mais elle soulève néanmoins nombre d'interrogations. Pourquoi aujourd'hui et pas avant ? Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui par rapport à l'avant 4 mai ? Et pourquoi cette condition n'a plus cours aujourd'hui ?

La réponse est dans le contenu du communiqué qui ne vante plus les résultats obtenus, mais le nombre d'électeurs qui a voté pour le parti par rapport au scrutin de 2012. Le communiqué du BP tient d'ailleurs à le préciser fortement : «Le parti a relevé l'augmentation du nombre d'électeurs de 1 200 000 en 2012 à 1 700 000 en 2017, faisant du parti la première force politique» écrit-il.

De plus le FLN, craignant une autre déconvenue aux élections municipales du mois d'octobre prochain, tente de rassembler toutes les forces pour ne pas connaître un deuxième échec synonyme de désillusion totale et fatale pour sa direction actuelle qui aspire à demeurer en poste jusqu'à 2020, la fin du mandat légal : «Le parti appelle à intensifier les efforts en prévision des prochaines élections locales, en resserrant les rangs pour faire face à tous les défis» ajoute-t-il. Est-ce suffisant pour que les opposants reviennent à de meilleurs sentiments ?

Rien n'est moins sûr. Exclus des préparatifs pour à la confection des listes de candidats aux élections législatives, ils ont été une fois encore roulés dans la farine. Abderrahmane Belayat a révélé à la presse dernièrement que les candidats FLN aux dernières législatives ont été désignés par un «comité clandestin» au dehors des instances du parti. Selon lui, les résultats obtenus lors de ces élections législatives «étaient attendus parce que les listes de candidatures ont été confectionnées par un comité clandestin, ce que n'osera jamais dire Djamel Ould-Abbès.

Des intrus ont été ainsi mis sur les listes du FLN. C'est la première fois qu'un responsable du FLN décide seul des candidats à une élection en ignorant les instances du parti. Cela n'a jamais été fait ni par Ben Bella, ni par Boumediène, ni par Chadli, ni par Mehri, ni par Benhamouda, ni par Abdelaziz Belkhadem», dit-il encore. S'achemine-t-on donc vers une fin de non-recevoir à la main tendue de Ould Abbès ? Enfin le BP du FLN a salué «la décision d'élargir le gouvernement à d'autres formations politiques» pour poursuivre, selon lui, la mise en œuvre du programme du président de la République.

Hocine Adryen

ENERGIE RENOUVELABLE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'UE exclut tout financement européen de projets marocains

LA COMMISSION européenne a exclu «tout financement européen de projets marocains d'énergie renouvelable en territoires occupés du Sahara occidental», assurant assumer ses devoirs à l'égard des entreprises européennes et des citoyens de l'Union qu'elle informe du statut juridique de ce territoire, à chaque fois qu'elle est sollicitée. «En ce qui concerne les projets d'énergie renouvelable au Sahara occidental, l'UE ne finance pas de tels projets et, lorsqu'elle est contactée par des entreprises européennes et des citoyens, l'UE les informe en conséquence du statut juridique du Sahara occidental et notamment de l'exploitation de ses ressources naturelles», a écrit la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini dans sa réponse, au nom de l'UE, à l'eurodéputé Miguel Viegas qui l'interpellait sur l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental. La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a souligné, dans sa réponse, que l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental est «spécifiée dans un avis juridique d'un sous-secrétaire général aux affaires juridiques des Nations unies (Hans Corell)». «Le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU», a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés européens qui l'interpellaient sur la présence militaire marocaine au Sahara occidental. La haute représentante de l'UE a rappelé, à ce titre, que «le statut définitif du Sahara occidental continue de faire l'objet d'un processus de négociation mené sous l'égide des Nations unies». Elle a réaffirmé, en outre, le soutien de l'UE pour les efforts déployés par le SG de l'ONU en vue de parvenir à «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la charte des Nations unies». **H. A.**

EN DÉPIT DU SCORE DU RND

Le silence intrigant d'ouyahia

POURQUOI le patron du RND se mure-t-il dans le silence? En dépit de sa victoire électorale lors des législatives, ou au moins sa nette avancée par rapport aux législatives de 2002, 2007 et 2012, Ouyahia n'a pas jugé utile d'organiser une conférence de presse pour commenter les scores obtenus, comme cela se fait traditionnellement à la fin des joutes électorales. Qui l'en empêcherait? A quoi rime cette attitude qui dénote, soit une colère contenue, soit de la défiance?

La plupart des observateurs s'interroge sur cette attitude inhabituelle, et pense que la position de Ahmed Ouyahia semble être directement liée aux irrégularités observées par ses militants dans certains bureaux de vote. Selon des informations émanant de son entourage, le SG du RND était mécontent de la tournure prise par le vote dans quelques wilayas, où l'implication de hauts responsables de l'administration wilayale était flagrante. Des cadres du parti accusent en prisé des walis et autres responsables des collectivités locales d'avoir «roulé» pour le FLN dans certaines régions comme Oran et Blida, où le RND aurait mis le paquet et attendait de bien meilleurs résultats. Ils estiment que leur parti a été victime d'un détournement de voix dans ces deux wilayas, d'où le dépôt de plusieurs recours auprès du Conseil constitutionnel.

Naturellement, ces accusations demeurent confinées dans un cadre informel, bien que le porte-parole du parti n'arrive pas à dissimuler sa nervosité à chacune de ses apparitions médiatiques pour répondre du tac au tac aux propos provocateurs du SG du FLN, Djamel Ould Abbès.

Certains au niveau du parti pensent que Ouyahia attend la publication des résultats officiels par l'institution de Mourad Medelci pour réagir, car ne voulant en aucun influer sur l'examen des recours, ni interférer dans un processus régi par la loi électorale. D'autres affirment, par contre, que Ouyahia devrait persister dans son silence pour au moins un mois, c'est-à-dire jusqu'à la tenue de la session ordinaire du conseil national du RND prévue les 9 et 10 juin à Alger.

C'est d'ailleurs une session qui va consacrer la victoire absolue du patron de cette formation et sa mainmise sur ses appareils. Avec son retour à la tête du parti après une démission ou un retrait et la fronde qui s'en est suivie, Ahmed Ouyahia semble avoir gagné son pari. Des législatives qui furent un grand «plébiscite» pour lui et son parti, bien que toujours à la deuxième place derrière le vieux parti présidé par le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika.

Le score obtenu était inespéré il y a quelques mois, mais Ouyahia aurait fait un gigantesque effort pour changer aussi bien son discours que son style. Bien avant le début de la campagne électorale, il profita des week-ends pour traverser le territoire, réorganisant les appareils intermédiaires de son parti, plaçant des hommes sûrs et loyaux et en écartant d'autres. Il procéda à un assainissement organique de grande ampleur, tout en imposant un «management» moderne dans la gestion du parti au niveau central, en intégrant des jeunes et des universitaires. Son discours se basait sur la vérité économique et sociale, étant éloigné de la gestion gouvernementale et non impliqué par les effets de la crise et des premières mesures des politiques d'austérité. Ouyahia voulait faire peau neuve avec ces législatives, aussi bien pour la perception de sa personne que pour son parti. Ce sont ces législatives, et sans doute les prochaines élections communales et wilayales qui vont lui construire des ambitions présidentielles.

Mais alors, pourquoi encore ce retrait, ce silence ou cette «communication» politique, alors que le déroulement des législatives, avec ses hauts et ses bas, ses polémiques et ses contradictions, mérite bien des ommentaires et analyses de la part d'un ancien chef de gouvernement (trois fois), d'un chef de parti (à deux reprises) et ministre d'Etat directeur de cabinet à la présidence de la République?

Faut-il patienter encore jusqu'au 10 juin, à la fin des travaux de la session du conseil national du RND, pour entendre Ouyahia disserter sur la politique algérienne?

H. Rabah



L'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DU CRÉDIT À L'EXPORTATION AU CŒUR DES DÉBATS

Baba Ammi à Djedda, pour participer à la 42e session de la BID

LE MINISTRE des Finances, Hadji Baba Ammi, s'est rendu mardi dans la ville saoudienne de Djeddah pour participer à la 42e session de la Banque islamique de développement (BID) qui se déroule du 16 au 18 mai, selon un communiqué du ministère des Finances. Dans le cadre de cette session, le trésorier du pays prendra part aux assemblées annuelles des filiales de la BID. Il s'agit, selon le communiqué, des réunions des conseils des gouverneurs de la Société islamique d'assurance des investissements et du crédit à l'exportation (SIAICE) et du Fonds de solidarité islamique de développement (FISD). Le ministre participera également aux assemblées générales de l'Institution islamique pour le développement du secteur privé (SID) et de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC). Baba Ammi présidera, en marge de ces rencontres, la 17e réunion annuelle du Haut-Conseil des fonds d'El Qods et d'El Aqsa dont l'Algérie assure la présidence depuis 2005. D'autre part, le ministre devra rencontrer le nouveau président de la BID et les hauts responsables des institutions financières présents à ces assemblées, ainsi que ses homologues des pays membres de la BID. Pour rappel, un décret présidentiel autorisant la participation de l'Algérie à l`augmentation du capital de l`Institution islamique mondiale pour le développement du secteur privé (SID, filiale de la BID) avait été adopté en 2016 par un Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République Abdelaziz Bouteflika. La SID œuvre au soutien du développement économique des pays membres à travers l`octroi de financements à des projets du secteur privé en accord avec les prescriptions de la Charia. 13e actionnaire parmi les 53 Etats membres, l`Algérie a pris part à cette opération pour un montant de 6,17 millions de dollars libérables par tranches étalées sur quatre années. Créée en octobre 1975 par l'ex-Organisation de la conférence islamique (OCI, devenue Organisation de la coopération islamique), la BID regroupe 58 membres. **Z. M.**

UNE ASSOCIATION DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS LANCE UN S.O.S. AU DÉPARTEMENT DU COMMERCE

Près de 800 kg de viande non conforme saisis à Constantine

A quelques jours du mois du ramadhan, de vastes opérations de contrôle ont été entamées par les services concernés à travers les différents points de vente de produits de large consommation. Les viandes, rouge et blanche, très prisées par les Algériens durant le mois sacré, constituent par conséquent une cible privilégiée des contrôleurs. Une cargaison de viande a, dans le cadre de cette opération, été saisie par les services de sécurité de Constantine.

Lors d'un contrôle routinier entrant dans le cadre de «l'opération contrôle» initiée à l'approche du mois de ramadhan par les services concernés de la wilaya de Constantine, une brigade constituée des services de police relevant du 7e arrondissement de la sûreté urbaine de la ville des Ponts, d'éléments de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, des services vétérinaires de la DSA et d'inspecteurs de la direction du commerce, a réussi à mettre la main sur un chargement de près de 800 kg de viandes non conformes. La marchandise a été découverte au moment où le camion frigorifique la transportant s'apprêtait à quitter l'abattoir communal de la ville sis à la zone industrielle Palma.

L'observation des carcasses révèlera aux contrôleurs qu'il s'agissait de viandes provenant de bêtes âgées, contrairement aux déclarations des propriétaires du véhicule selon lesquels l'aliment provenait de jeunes bêtes saines, destinées à l'abattage. Autre preuve de la non-conformité du produit, à en croire les déclarations des services de police, la viande était estampillée d'un sceau non conforme aux règles puisque, nous dit-on, la couleur de l'estampillage était différente de celle utilisée par les vétérinaires accrédités au niveau de l'abattoir constantinois.



Selon les déclarations des mêmes responsables, la viande provenait d'un autre point d'abattage.

Inquiétante poussée d'abattoirs sauvages de volaille

Des dizaines de points sauvages sont improvisés un peu partout à travers la ville des Ponts. Un constat qui va dans le sens des récentes déclarations de responsables d'associations de protection des consommateurs.

Le président de l'Association algérienne de promotion et de protection du consommateur, Bouchekkif Maamar, l'a d'ailleurs laissé entendre hier. Joint par téléphone, M. Bouchekkif n'a pas caché la préoccupation de son association quant à la prolifération alarmante de points d'abattage sauvages destinés aux volailles. Il en appelle aux services du ministère du Commerce afin qu'ils veillent au contrôle de la multitude de points qui pullulent depuis quelques temps dans la plupart des villes algériennes.

Nombre de ces abattoirs, dont l'activité reste illégale, élisent domicile dans de petits locaux commerciaux utilisés parallèlement comme points de vente en l'absence de tout contrôle vétérinaire. Une situation encouragée, nous dit-il, par la forte demande du consommateur d'autant que le prix du kilogramme (entre 200 et 230 DA) reste largement en dessous de celui affiché dans les boucheries où le kilogramme est proposé jusqu'à 320 DA. Le président de l'association relève en outre la non-conformité aux normes d'hygiène au cours et après l'opération de mise à mort des poules, dans la mesure où les abats sont souvent jetés dans des endroits inadaptés s'ils ne sont pas carrément abandonnés dans des décharges sauvages. Des situations souvent à l'origine de nuisance à l'environnement immédiat. Ce responsable a même relevé le danger que présentent les aliments auxquels recourent les éleveurs pour engraisser leurs volailles. Des aliments à base de produits chimiques dont la dangerosité a été maintes fois prouvée, a-t-il encore alerté. **Amine B.**

APRÈS LA SUSPENSION DE LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DE LA MAINTENANCE AÉRIENNE

Air Algérie reprend ses vols

LES TRAVAILLEURS de la maintenance de la compagnie Air Algérie ont décidé de suspendre leur grève, après le débrayage déclenché mardi matin, contraignant la compagnie aérienne nationale à suspendre tous ses vols en partance des aéroports algériens, selon un communiqué de la compagnie. A cause de cette grève, six vols à l'international d'Air Algérie en partance d'Alger ont été bloqués. Il s'agit des vols qui devaient décoller mardi matin à partir de l'aéroport international d'Alger vers, Paris, Marseille, Barcelone, Madrid, Tunis et Casablanca.

Le programme des vols d'Air Algérie à partir d'Alger pour la journée du mardi portait sur 29 vols à l'international et 39 domestiques. Par contre, les vols Constantine-Marseille et Oran-Alger ont pu être effectués mardi matin, selon la même source. L'arrêt de la grève a été décidé par le Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (SNTMA), suite aux négociations engagées le jour même entre la direction générale d'Air Algérie et le SNTMA, pour examiner les revendications socioprofessionnelles du personnel de la maintenance.

Selon le président du syndicat, Ahmed Boutoumi, une commission ad-hoc, constituée du SNTMA et de responsables d'Air Algérie, va être installée pour étudier toutes les propositions relatives aux revendications des techniciens de la maintenance. «Nous sommes satisfaits des engagements de l'employeur (Air Algérie)», a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS. Selon le porte-parole du syndicat, les revendications socioprofessionnelles avancées lors de ces négociations portaient sur la hiérarchisation des postes du personnel de la maintenance telle que définie par la nouvelle convention collective.

Ce syndicaliste explique que la convention collective en vigueur porte préjudice à cette catégorie professionnelle dans la mesure où le personnel de la maintenance est classé en troisième position après celle des stewards et hôtesses de l'air, sachant que la première position revient aux pilotes. Dans ce sens, ils revendiquent que la catégorie du personnel de la maintenance soit positionnée entre celle des pilotes et celle des stewards et hôtesses de l'air. **Z. M.**

ULTRA SÉCURISÉ PAR DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

«Le bac 2017 se déroulera dans des conditions sereines»

CONTRAIREMENT à la session de 2016 affectée par la fuite des sujets qui a déstabilisé bon nombres de candidats dans certaines filières, l'examen du bac 2017 se déroulera dans des conditions confortables. C'est du moins les garanties apportées par le directeur des études au ministère de l'Education nationale, Mouloud Boulsane. «Toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurisation de l'examen du baccalauréat 2017 et éviter les problèmes ayant entaché l'examen l'année précédente», a-t-il assuré sur les ondes de la radio nationale.

Pour la session 2017, «des améliorations ont été apportées pour assurer la sécurisation de l'examen du baccalauréat, à commencer par la sécurisation de tous les centres d'impression des sujets par une commission intersectorielle, outre l'installation de caméras de surveillance au niveau des secrétariats des centres d'examen et des directions de l'éducation à travers l'ensemble du territoire national, ainsi que les centres d'impression, et la protection des sujets», a détaillé ce haut responsable au ministère. L'invité de la radio a toutefois réfuté la rumeur selon laquelle le ministère de l'Education nationale installerait des appareils de brouillage au niveau des centres d'examen. D'autre part, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a souligné récemment que la question de sécurisation des examens, notamment le baccalauréat, avait fait l'objet d'un intérêt particulier du Gouvernement, rappelant la sécurisation des centres d'examen conformément à un plan adopté par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales outre le réaménagement du siège régional de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger et la réduction des centres d'examen où sont gardés les sujets des épreuves.

Les examens nationaux se dérouleront du 24 mai au 15 juin prochain. Plus de deux millions de candidats s'y présenteront sous la supervision de 690 000 encadreurs. 760 652 candidats sont inscrits à l'examen de fin de cycle primaire, 566 221 pour le brevet d'enseignement moyen (BEM) et 761 701 pour le baccalauréat.

Z. M.

LES CRIMES ET DÉLITS POURSUIVENT LEUR COURBE ASCENDANTE À TIZI OUZOU

283 personnes impliquées dans 175 affaires pour le seul mois d'avril

Les crimes et délits poursuivent leur courbe ascendante dans la wilaya de Tizi Ouzou. Pas moins de 283 personnes ont été impliquées dans 175 affaires criminelles et délictuelles durant le mois d'avril dernier. Ces affaires sont celles enregistrées et traitées par les seuls services de police.



Dfrae présent décompte n'inclut pas le nombre de malfrats et autres délinquants neutralisés lors des opérations coup-de-poing. En effet, le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, dont nous détenons une copie, nous informe qu'au volet police judiciaire et au chapitre portant crimes et délits, les services de police compétents ont enregistré et traité au cours du mois écoulé 65 affaires où 85 personnes y étaient impliquées.

Vingt d'entre elles, selon les termes du document de la police, ont été présentées au Parquet. Parmi ces dernières 4 ont été placées en détention préventive, 12 citées à comparaître et 4 laissées en liberté provisoire.

De même, cette autorité de justice a été saisie de 48 dossiers judiciaires. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont traité 28 affaires, mettant en cause 33 personnes. 20 d'entre elles ont été présentées au Parquet qui en a placé 6 en détention préventive, ordonné 5 citations à comparaître et laissé en liberté provisoire 9 prévenus. Et toujours dans le cadre de ces affaires, les services concernés de la police ont transmis au parquet 13 dossiers judiciaires.

Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances de psychotropes, les mêmes services, note la cellule de communication de la sûreté de wilaya, ont traité 16 affaires impliquant 25 personnes. 19 d'entre elles ont été présentées au Parquet qui en placé 5 en détention préventive, ordonné 7 citations à comparaître, accordé la liberté provisoire à 6 personnes et placé une en liberté provisoire. Les services compétents de la police ont également transmis 5 dossiers judiciaires au Parquet.

S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, les services de police ont traité 39 affaires dans lesquelles 100 personnes sont impliquées. 45 d'entre elles ont été présentées au Parquet dont 5 ont été mises en détention préventive, 31 citées à comparaître, 03 ont été laissées en liberté provisoire et 6 placées sous contrôle judiciaire.

De même, le Parquet a été saisi de 30 dossiers judiciaires. Au volet portant atteintes aux bonnes mœurs, le document indique que six 6 affaires ont été enregistrées et traitées. 12 personnes ont été mises en cause. 10 d'entre elles ont été présentées au Parquet, 7 mises en détention préventive, 2 citées à comparaître et une laissée en liberté provisoire. Les mêmes services ont saisi le Parquet d'un dossier judiciaire.

Au volet relatif aux infractions économiques et financières, les mêmes services ont traité 21 affaires. 28 personnes y étaient impliquées. 8 d'entre elles ont été présentées au Parquet dont 5 ont été mises en détention préventive et 3 citées à comparaître. De même, 17 dossiers judiciaires y afférents ont été transmis au Parquet.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, la cellule de communication de la sûreté de wilaya indique que 272 opérations coup-de-poing ont été initiées durant la période citée, ciblant 250 points chauds à l'instar de quartiers dits sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière, chantiers de construction, etc. 2 934 personnes ont été contrôlées à l'issue de ces opérations. 39 d'entre elles ont été présentées au Parquet pour divers délits, à savoir 2 pour port d'arme prohibé, 12 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 16 faisant objet de recherche, 2 pour séjour illégal et 7 pour d'autres délits.

Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de 9 personnes.

Au volet sécurité publique, les services concernés de la police ont recensé 38 accidents de la circulation dans lesquels 32 personnes ont été blessées et une est décédée. 29 mises en fourrière ont été prononcées. 1 396 contraventions ont été dressées, 372 permis de conduire retirés. Par ailleurs, 5 opérations de contrôle et d'intervention ont été effectuées.

En outre, indique le document, 4 876 usagers de la route ont été sensibilisés. Au volet police générale et réglementation enfin, la cellule de communication de la sûreté de wilaya souligne que les services compétents de la police ont procédé à 4 propositions de fermeture de débits de boissons de différentes catégories, 3 exécutions d'arrêtés de fermeture de débits de boissons alcoolisées de différentes catégories, 56 contrôles et suivis de débits de boissons, 25 exécutions d'arrêtés de fermeture tous commerces confondus, effectué 8 sorties sur le terrain avec la commission de contrôle. I

1 a été également effectué 50 contrôles et suivis de divers commerces.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

TRAFIC DE DROGUE

Le procès en appel de la femme d'un grossiste et de ses voisins renvoyé au 29 mai

LES JUGES de la 3e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger ont renvoyé au 29 mai prochain le procès des voisins impliqués dans une affaire liée à un trafic de drogue. Le procès, qui devait se dérouler avant-hier, a été ajourné suite à la demande des avocats de la défense, à leur tête Me Bouchachi Mustapha, lesquels ont sollicité un délai pour pouvoir préparer leurs plaidoiries. Les mis en cause, dont deux hommes et une femme sont incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, deux autres femmes ont bénéficié de la liberté provisoire avant d'être blanchies par la présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed pour manque de preuves les culpabilisant et deux autres hommes demeurent activement recherchés par les éléments de la police judiciaire d'Hussein Dey, sont poursuivis pour, notamment, possession et détention de kif traité.

Pour rappel, la présidente de la section des flagrants délits du tribunal de Sidi M'hamed, Fatiha Bouhalouane, a prononcé dernièrement cinq condamnations allant de sept à quinze ans de prison ferme et trois relaxes dans l'affaire des voisins impliqués dans le trafic de drogue.

Les mis en cause ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey suite à des déclarations faites par la principale inculpée chez qui les investigateurs ont récupéré plus d'un kilo de kif traité.

La marchandise prohibée a été découverte par les enquêteurs dissimulée dans le congélateur de l'appartement de l'inculpée, sis rue Boualem-Allah à El-Hamma (ex-Sassita). Elle a passé plus de cinq mois à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach. Cette dernière, dont l'époux demeure activement recherché, a, tout au long de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, déclaré au juge d'instruction que «la quantité de drogue trouvée dans sa maison lui avait été remise dans un sachet noir par l'un de ses voisins et qu'elle en ignorait le contenu «. Ses voisins étaient tous de la même famille. Trois d'entre eux ont été purement et simplement relaxés pour manque de preuves et deux autres condamnés, dont un par défaut, respectivement à sept et quinze ans de prison ferme.

Ils ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés, estimant avoir été cités dans une affaire qui ne les concerne ni de près ni de loin. «Pour esquiver à la peine pénale qui pèse sur elle et sur son mari, qui demeure activement recherché par la police judiciaire, elle a voulu nous faire accuser.» Les voisins ont affirmé à la présidente en charge du dossier qu'aucune relation ne les liait à l'accusée, qui veut salir leur image.

Le procureur de la République a requis, au cours de son réquisitoire, dix ans de prison ferme, estimant que toutes les preuves légales et matérielles sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de faire circuler la marchandise. Les avocats de la défense se sont contentés de demander l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes conformément à l'article 53 du code pénal et 592 du code de procédures pénales. Ils ont par ailleurs introduit des appels à la cour, sollicitant la révision des peines prononcées contre leurs clients.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

COMMUNE DES EUCALYPTUS

NIF : 410020000160850103 2

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 42/2015 DU MARCHE (OPERATION N°01).

Conformément à l'article 216 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale des EUCALYPTUS déclare l'annulation de l'attribution provisoire N°45/2015 (Opération N°01) parue dans le BOMOP et les journaux nationaux السلام et Le Jeune Indépendant en dates des 12 et 14/11/2015 relatif à l'opération (01) :

1- TRAVAUX D'AMENAGEMENT ROUTES TLAIHIA DE L'AXE 01 JUSQU'A L'AXE 17.

Pour motif: Demande de désistement de l'entreprise de l'exécution du marché après expiration de délai de validité de l'offre.

Le Jeune Indépendant **du 17/05/2017 / ANEP N° 513 009**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DAIRA DE BECHLOUL

COMMUNE D'EL ESNAM

Avis de location par adjudication de locaux commerciaux **N° 01/2017**

Le président de L'APC D'EL ESNAM met en location des locaux commerciaux par adjudication situes a EL ESNAM centre ; selon le tableau si dessous :

Toute personne non endette jouissant des droits civils intéressé par le présent avis est invitée a ce reprocher du siège de L'APC bureau du patrimoine de la commune afin de retirèr le cahier des charges moyennant la somme de 2000.00 DA .le cahier .

L'offre doit être constituée de toutes les pièces exigées dans le cahier des charges et présentée dans une enveloppe ne portant que la mention :

Offre a ne pas ouvrir

Location d'un locale commercial No

Lieu

Commune D'EL ESNAM

Avis de location No 01/2017

DESIGNATION DES LOCAUX / APC EL ESNAM

No d'ordre	No du local	Superficie du local M²	Prix d'ouverture du local en TTC (annuel)
01	07	29 M²	**160.000.00 DA**
02	08	32 M²	**55.000.00 DA**
03	09	37 M²	**36.000.00 DA**
04	10	50 M²	**56.000.00 DA**
05	11	24 M²	**128.000.00 DA**

OBSERVATION

- Les offres présentées doivent être séparées.
- la journée consacrée pour la visite des locaux est le mardi de la semaine .
- le délai de dépôt des offres est fixe a (15) quinze jours a compter de la date de la parution du présent avis dans la presse national et le BOMOP et ce a 12h.00 délai de rigueur .
- toute offre réceptionnée après ce **délai** sera rejetée.
- l'ouverture des plis aura lieu le dernier jour du délai de dépôt des offres soit a 13.h 00.
- la séance sera publique et ce tiendra **au siège de l'APC.**

Le Jeune Indépendant **du 17/05/2017 / ANEP N° 513 092**

République Algerienne Démocratique et Populaire
Ministére de l'Habitat ,de l'Urbanisme'et de la ville
Office de Promotion et d : Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

AVIS D'ADJUDICATION N°08

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein Dey met,en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location de locaux à usage commercial , réalisés,en accompagnement du programme des 350 logements publics locatifs au lieu dit Bentalha sis dans la commune de BARAKI,cette adjudication est ouverte à toute personne physique de nationalité Algerienne ou morale de droit Algerien

une caution de soumission de deux cent mille (200,000,00) dinars est éxigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule

le cahier des charges est à retirer, contre payement de la somme de trois mille (3,000,00) Dinars auprés de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein Dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni , el Wiaam el madani ex place du 1 er mai , Sidi M'hamed - Alger- Bureau 18

la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis

l'offre accompagnée des piéces obligatoires énumérées dans le cahier des charges , est à présentrer sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivantes:

ADJUDICATION N°08
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche Bt D Hussein dey
A ne pas ouvrir (opération N°02)

Cette enveloppe principale abritera une ou plusieurs enveloppe(s) contenant la ou les offres par local

la date limité de dépôt des offres est fixée à 20 jours -midi à compter de la première parution de cet avis

L'ouverture des plis s'effectuera le jour coincidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h

NB : les soummissionaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours,

Cite 350 logements publics locatifs -Bentalha - Baraki

ILOT	BT	LOCAL N°	SURFACE	MISE A PRIX
1	1	1	30,90	3 090 000,00
		2	39,17	3 917 000,00
	5	5	31,00	3 100 000,00
		6	43,00	4 300 000,00
		7	51,00	5 100 000,00
2	6	8	30,85	3 085 000,00
		9	41,09	4 109 000,00
		10	47,08	4 708 000,00
		11	43,09	4 309 000,00
3	12	13	31,00	3 100 000,00
		14	34,08	3 408 000,00
		15	44,08	4 408 000,00
		16	30,05	3 005 000,00
	13	17	33,10	3 310 000,00
		18	46,06	4 606 000,00
		19	46,03	4 603 000,00
		20	33,05	3 305 000,00

Le Jeune Indépendant **du 17/05/2017 / ANEP N° 513 094**



UN PARENT DE KADHAFI :

«Les partisans de la Jamahiriya prêts à sauver la Libye»

Le modèle politique de la Jamahiriya, basée sur des valeurs de type socialistes et celles de l'islam, reste attrayant pour de nombreux habitants de ce pays. Les partisans de ce modèle peuvent revenir au pouvoir en Libye pour mettre fin à la guerre civile, d'après le cousin de l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Ahmed Kadhafi ad-Dam.



Les partisans de la Jamahiriya peuvent revenir sur la scène politique en Libye, a déclaré lundi à Sputnik Ahmed Kadhafi ad-Dam, dirigeant politique du Front libyen de la lutte nationale et cousin de l'ancien dirigeant du pays Mouammar Kadhafi. « Nous ne participons pas à la vie politique libyenne depuis la mort tragique de Mouammar Kadhafi. Toutefois, il y a beaucoup de partisans de la Jamahiriya dans le pays. Si on organise des élections équitables et libres, on peut assister à la renaissance de ce modèle politique […]. Nous pouvons rassembler nos partisans et revenir », a indiqué Ahmed Kadhafi ad-Dam. La Jamahiriya est officiellement une forme de démocratie directe, appliquée à l'échelle d'un pays, avec comme bases une idéologie de type socialiste et les valeurs de l'islam. Le gouvernement de Mouammar Kadhafi a appliqué cette forme de gouvernement en Libye de 1977 à 2011. La Libye ne porte plus le nom de Jamahiriya arabe libyenne depuis 2013. Selon Ahmed Kadhafi ad-Dam, l'essentiel est d'arrêter la guerre civile qui ravage la Libye depuis six ans.

WASHINGTON ET MOSCOU DOIVENT S'ENTENDRE

« Les hommes politiques qui sont actuellement au pouvoir en Libye, y sont parvenus avec l'assistance de l'Otan, suite à une intervention sanglante qui a provoqué une guerre civile. À présent, peu importe qui dirigera le pays. L'essentiel est de sauver notre pays devenu un navire en détresse. Nous ne voulons pas rétablir l'ancien modèle de gestion en Libye, mais nous sommes prêts à participer au sort du pays et contribuer à l'arrêt des violences, au rétablissement de la paix », a ajouté le cousin de Mouammar Kadhafi. D'après l'homme politique, la paix au Proche-Orient n'est possible qu'après une entente entre la Russie et les États-Unis. « Il faut maitriser l'incendie qui a détruit la stabilité en Afrique et au Proche-Orient. Je crois que la Russie et les États-Unis, deux grands acteurs internationaux, doivent s'entendre pour garantir une paix solide. Moscou a toujours joué un grand rôle sur la scène internationale. Ces dernières années, il s'est montré comme un pays incontournable lors du règlement des crises internationales graves », a-t-il noté.

Ahmed Kadhafi ad-Dam, qui juge la politique de l'ancien Président américain Barack Obama de catastrophique pour le Proche-Orient et l'Afrique, place ses espoirs dans le nouveau Président Donald Trump. Le Président Donald Trump semble être une personne qui sait tirer des conclusions et qui « pourra persuader l'Europe de renoncer à sa politique coloniale à l'égard de la Libye », a conclu l'homme politique. Les troubles en Libye ont dégénéré en guerre civile au début de l'année 2011. En mars 2011, le Conseil de sécurité de l'Onu a autorisé une intervention visant à protéger les civils des forces loyales au dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. Les forces de la coalition menée par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont bombardé le territoire libyen. Après des frappes françaises sur la colonne automobile dans laquelle se trouvait Kadhafi, celui-ci a été capturé et assassiné par les rebelles.

R. I.

LES « TERRORISTES » AURAIENT BRANDI DES MENACES

Ankara dément toute menace contre les navires russes dans le Bosphore

LA TURQUIE a démenti les rapports selon lesquels les djihadistes de Daech prépareraient des attaques visant les navires russes passant par le détroit du Bosphore. Les informations sur de possibles attaques des terroristes de Daech contre les navires russes passant via le détroit du Bosphore ne correspondent pas à la réalité, ont annoncé les services de sécurité d'Istanbul. « La protection des navires russes dans le Bosphore est assurée de façon standard, il s'agit de procédures de routine destinées à sécuriser leur passage », a indiqué un porte-parole des services contacté par Sputnik. Selon l'interlocuteur de l'agence, ces mesures ne sont pas censées protéger les navires russes « spécialement » contre Daech. Plus tôt dans la journée, le journal Haberturk a affirmé que les services de renseignement turcs avaient reçu des rapports sur de possibles attaques de combattants de Daech contre les navires militaires russes transitant par le Bosphore. Selon le quotidien, les terroristes pourraient attaquer les navires russes à l'aide de missiles. Dans ce contexte, des unités des forces de sécurité turques déployées à Istanbul seraient en train de surveiller dans la zone concernée près de 150 lieux depuis lesquels les tirs pourraient être effectués, relatait le journal. Au début du mois d'avril les Marines russe et turque avaient procédé à des manœuvres conjointes en mer Noire. Selon un représentant de la Flotte russe de la mer Noire, les exercices s'étaient soldés par un succès. « Dans le cadre des manœuvres, les navires des deux pays ont procédé à des exercices d'amarrage, de patrouille et de communication, ainsi qu'à des exercices de riposte aux attaques en provenance de cibles rapides de petite taille et à des exercices d'organisation d'une opération de recherche et de sauvetage d'un naufragé », avait précisé un communicant de la Flotte russe, l'amiral Viatcheslav Troukhatchev.

R. I.

LE JIHAD ISLAMIQUE EN PALESTINE

« Nous reprendrons l'Intifada contre l'occupant sioniste »

LE SECRÉTAIRE général du mouvement de résistance palestinien du Jihad islamique de la Palestine, Ramadan Shallah, a insisté sur la reprise de l'Intifada. A l'occasion du 69e anniversaire de la Nakba (occupation de la Palestine), Ramadan Challah a réaffirmé l'importance de l'Intifada populaire pour la défense d'AlQuds (Jérusalem occupée) et de la mosquée d'Al-Aqsa, et a rendu hommage aux prisonniers palestiniens qui observent la grève de la faim dans les geôles de l'occupation.

« Nous ne resterons pas dans l'inaction et nous sauverons les nôtres qui frôlent la mort en prison. La Résistance a d'innombrables options. Nous choisissons la liberté totale et ne déposerons pas les armes. Nous ne reconnaîtrons jamais Israël, et ne leur donnerons pas même une parcelle de la terre palestinienne. Nous ne ferons aucun compromis sur la moindre parcelle de la terre d'AlQuds », a-t-il déclaré. Il a demandé la tenue de négociations au niveau national dans le but d'élaborer une nouvelle stratégie nationale. Il a également souhaité la composition d'une nouvelle charte palestinienne qui définirait les idéaux, les principes historiques et juridiques de la Résistance et de la fin de l'encerclement de la bande de Gaza. « L'unité de la Palestine ne sera pas possible sans l'annulation de la reconnaissance d'Israël par l'OLP », a-t-il précisé. La réaction naturelle et obligatoire face à la Nakba et aux conspirations des sionistes, c'est l'unité de la Palestine. »

« L'anniversaire de la Nakba se déroule dans la pire situation internationale qui soit. Nous espérons que le monde arabe cessera de compter sur les États-Unis. A Riyad, le président américain Donald Trump sera sans doute surpris de voir que ses hôtes arabes ont oublié la Palestine, AlQuds et Al-Aqsa. Ceux qui négligent la cause d'AlQuds, négligent aussi la Mecque », a-t-il poursuivi. Entre-temps, des manifestations anti-israéliennes ont eu lieu à l'occasion de la journée de la Nakba en Palestine occupée ainsi que dans d'autres pays du monde. Des centaines de milliers de Palestiniens ont manifesté, lundi 15 mai, dans la bande de Gaza et ont incendié les drapeaux des États-Unis et d' « Israël ».

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

SOIRÉE D'OPÉRA LYRIQUE À ALGER

Les noces de Figaro version algérienne

Accueilli à l'Opéra Boualem-Bessaïeh d'Alger, dans la soirée de ce lundi 15 mai, l'Orchestre de l'Opéra d'Alger dirigé par Amine Kouider, a exécuté le chef d'œuvre Les noces de Figaro de Wolfgang Amadeus Mozart devant un public nombreux.

Ouverte pour la première fois, la fosse scénique de l'Opéra Boualem-Bessaïeh d'Alger verra une quarantaine de musiciens de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger exécuter Les noces de Figaro. Une œuvre en quatre actes, écrite en 1786 par Wolfgang Amadeus Mozart sur un livret en Italien de Lorenzo da Ponte inspiré de la comédie de Beaumarchais, Le mariage de Figaro.

Mis en scène par Olivier Tousis et menée dans les quatre pupitres : soprano, alto, ténor et basse par des voix lyriques d'artistes de plusieurs pays et d'Algérie, le spectacle comique comprend, deux heures durant, une série de romances à rebondissements, explorant les travers de l'être, sujet à la tentation et l'infidélité. Le mari de la comtesse, loin d'être un modèle de vertu, tente de séduire la camériste (titre donné aux dames qui servent les princesses dans leur chambre) de sa femme, Suzanne. Celle-ci doit épouser Figaro, serviteur du comte et de la fille de son jardinier, Barberine.

Le comte est concurrencé par le page (jeune garçon noble placé auprès de son maitre pour l'escorter) Chérubin, amoureux de toutes les femmes du palais, notamment de sa marraine, la comtesse. De son côté, la vieille Marceline, aidée du docteur Bartholo-Antonio et du maître de musique Basilio don Cursio, veut empêcher les noces de Suzanne et Figaro, car ce dernier lui a fait une promesse de mariage.

Dans leurs costumes d'opéra classiques et avec des voix puissantes, Pierre-Yves Binard (narrateur), Marc Souchet (Figaro), Fé Avouglan (Suzanne), Anas Seguin(le comte), Catherine Manandaza



(la comtesse), Catalina Skinner (Chérubin), Elena Rakova (Marceline), Olivier Tousis (Barthoto-Antonio), Hadj Aissa Amara (Basilio don Cursio) et Ibtissem Amrane (Barberine), se sont donnés la réplique dans des échanges intenses. Rendue dans un rythme dramatique élevé et ininterrompu, la trame est soutenue par les chœurs de Anissa Hadjersi, Asma Maouche et Adel Brahimi, que le jeune Zohir Mazari, au talent prometteur, a brillamment ordonné.

Sur la scène, agrémentée d'un éclairage concluant et servie par un décor, signé Christoph Tsiolle, l'espace, suggéré par quelques accessoires, se prolonge dans des projections d'images sur grand-écran, permettant un bon contexte aux comédiens-vocalistes qui ont usé dans les dialogues de répliques dans le parler algérien. Les comédiens ont incarné des personnages aux caractères épais, ils ont su porter le texte de cette grande œuvre lyrique en conduisant la trame, séparée d'un entracte, avec assurance.

Le chef Amine Kouider a propulsé avec autant de souplesse que d`autorité l'Orchestre de l'Opéra d'Alger au niveau des « formations de référence dans le monde », comme il aime à le rappeler, rapporte l'Agence presse service d'Algérie.

R. C

SÉMINAIRE INTERNATIONAL LE PATRIMOINE ARCHITECTONIQUE ALGÉRIEN

Débat et exposition à Barcelone

UN SÉMINAIRE international sur Le patrimoine architectonique algérien sera animé à l'Ecole d'architecture de la Salle à Barcelone, demain jeudi 18 mai, il sera ponctué par une exposition du photographe Kays Djilali.

Dans un communiqué transmis à notre rédaction, l'association des amis de Medghacen, dirigée par Azeddine Guerfi, annonce l'organisation d'un séminaire international sur Le patrimoine architectonique algérien et de l'exposition Aurès, patrimoine, mémoire et résistance du photographe Kays Djilali (du 18 au 26 mai et du 15 au 24 juin à la

librairie Altaïr à Barcelone) à l'Ecole d'Architecture de la Salle à Barcelone, en collaboration avec l'association Rehabi-Med de la ville d'accueil. Le séminaire se déroulera autour des thèmes La Casbah d'Alger, Le M'zab et le Corbusier, les Villages socialistes agricoles. Autant d'axes



de réflexion et de débat avec des experts sur la mémoire du patrimoine algérien lors de ce séminaire qui sera animé notamment par Mounir Bouchenaki, ex-directeur du Patrimoine culturel et du patrimoine mondial à l'Unesco et à l'Icrom, Djaffar Lesbet, professeur à la Sorbonne à Paris, l'architecte Nawal Younsi-Dahmani, Alex Susanna, directeur de l'Agence catalane du patrimoine, Robert Terradas, directeur de l'Ecole d'architecture la Salle, Xavier Casanovas, président de RehabiMed, l'architecte Anna Martínez, Montserrat Villaverde, historienne et responsable de la recherche à RehabiMed, l'architecte Emili Donato, Azeddine Guerfi, Kaïs Djilali, Nora Berdja, Consul de l'Algérie à Barcelone. Ce programme est organisé en partenariat avec Escola d'Arquitectura de la Salle-Université Ramon LLull, Recherche sur l'architecture méditerranéenne, l'Institut européen de la Méditerranée et l'Institut national de l'audiovisuel.

R. C

GÉNÉRALE DE LA PIÈCE PARKING À SKIKDA

PRÉSENTÉE ce lundi 15 mai à la maison de la culture Mohamed-Serradj de Skikda, la pièce théâtrale Parking de l'association Essarkha de Skikda traite de l'abus de pouvoir et de la violence, des phénomènes de plus en plus présents dans les sociétés, selon son metteur en scène Seifeddine Bouha. Adaptée du texte de l'écrivain Hacène Boubrioua, cette œuvre d'une heure traite des cas psychologiques, où des personnages usent et abusent d'autres personnages considérés faibles et exercent un abus de pouvoir.

C'est l'aventure d'un jeune, interprété par Raouf Boufenar, sorti prendre l'air après une dispute familiale. A sa surprise, il est menacé à l'arme blanche par un inconnu, dont le rôle est campé par Abdelwahab Rehai, qui le force à avouer qu'il se dirige au parking pour voler. Les évènements s'enchaînent et s'entremêlent et une mendiante, dont le rôle est campé par Ahlem Zelai, entre en scène, elle incarne la femme violentée verbalement et physiquement par le personnage, apparu de nulle part qui incarne l'esprit abusif. Une pièce qui se caractérise par l'humour noir, lourd de sens inhérent à un ensemble de tabous de la société algérienne.

SORTIR

EUROPE
Shulùq Ensemble concert et récital de contes dans le cadre du 18e Festival européen. Jeudi 18 mai. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Spectacle (italo-algérien) L'île mystérieuse ((ou Le vice-roi de l'île Ferdinandea) de l'auteur Francesco Randazzo qui fait une déclaration d'amour à la poésie arabe de la Sicile. Sur une musique de Salim Dada: guitare, kwitra et voix, Calogero Giallanza à la flûte, Filippo Luna à la narration et la mise en scène, Simone Pulvano aux percussions.

ALGER
Exposition photographique El Jazaïr Ombres et Lumières de Chafia Loudjici et Allmuth Bourenane. Du samedi 20 mai au lundi 19 juin. Vernissage à 15h. Hôtel Sofitel, Alger.

PEINTURE
- Exposition Nombreuses facettes de l'artiste peintre Djahida Houadef, jusqu'au lundi 22 mai. Institut Cervantes d'Alger.
- Exposition Influencia de l'artiste peintre Ghyzlen Zerrouki Bouabdallah jusqu'au samedi 27 mai. Espace Espagne de l'Institut Cervantes d'Alger.

PATRIMOINE
Exposition La Culture assaillie jusqu'au lundi 22 mai. Musée public national du Bardo, Alger. Une collection de vingt photos répertoriées par la Commission nationale de l'UNESCO aux Pays-Bas, par le biais de photographes internationaux, illustrant l'état des lieux de plusieurs sites, monuments et manuscrits de valeur universelle et qui se trouvent en péril dans des zones de conflits. Des images qui illustrent l'état de ce patrimoine dont la valeur culturelle universelle est inestimable. Il s'agit de le protéger, le préserver ou même le restaurer.

DESIGN
Exposition After Life. Installations du designer de Chawki Atia jusqu'au mercredi 24 mai. Cathédrale Sacré-Cœur, Alger.

CERVANTES
Exposition Miguel de Cervantès ou le désir de vivre de José Manuel Navia jusqu'au jeudi 25 mai. Filmathèque Mohamed-Zinet, Alger.

HOMME
L'Homme Jaune s'expose, une exposition de peinture de Yasser Ameur jusqu'au samedi 27 mai. Seen Art Gallery. Dely Brahim, Alger. Icône d'une jeunesse hyper-connectée et en recherche d'idéal, L'Homme Jaune vient de l'expression algérienne dahka safra (sourire jaune). Il exprime le regard critique de l'artiste mais aussi la maladie de la société telle qu'il la perçoit. L'artiste s'attaque au système politique, médiatique, mais aussi aux mœurs actuelles et à l'individualisme ambiant…

PHOTO
Exposition de photographies Ikbal/Arrivées: Pour une nouvelle photographie algérienne. Musée public national d'art moderne et contemporain à Alger, jusqu'au jeudi 13 juillet. 200 clichés de 20 photographes sélectionnés par Bruno Boudjelal. 2e Biennale des photographes du monde arabe contemporain à Paris: mardi 12 septembre-samedi 4 novembre.

IMAGE
Exposition de photographies Entre ciel et mer de Noël Fantoni jusqu'au jeudi 27 juillet. Institut français d'Alger. Journaliste à Radio Corse Frequenza Mora (Radio France) puis à Radio Monte Carlo (journal du matin), Noël Fantoni crée à Nice la Galerie Lézarts et se consacre depuis quelques années à sa passion de toujours, la photographie.

aminazoune@yahoo.fr

MALADIE D'ALZHEIMER : LES BENZODIAZÉPINES AUGMENTENT LE RISQUE DE FRACTURE

PARFOIS prescrits en cas de maladie d'Alzheimer, les anxiolytiques pourraient favoriser les fractures osseuses, selon une nouvelle étude finlandaise. On vous explique tout.

Connaissez-vous les benzodiazépines ? Ces médicaments de la famille des anxiolytiques (qui sont commercialisés depuis les années 1960) agissent sur le système nerveux central : ils sont prescrits en cas d'anxiété, de sevrage alcoolique, d'insomnie, de crises d'angoisse... voire de maladie d'Alzheimer Problème : les benzodiazépines (c'est-à-dire l'alprazolam (Xanax), le bromazépam (Lexomil), le clobazam (Urbanyl), le clorazépate (Tranxène), le clotiazépam (Veratran), le diazépam (Valium), le loflazépate (Victan), le lorazépam (Temesta), le nordazépam (Nordaz), l'oxazépam (Seresta), le prazépam (Lysanxia) et leurs génériques) sont très controversés depuis quelques années. Entre autres, ils seraient responsables de dépendances, de troubles de la mémoire et de la vigilance...

DES FRACTURES DE LA HANCHE PLUS FRÉQUENTES

Mais d'après une nouvelle étude de la University of Eastern Finland (en Finlande), les benzodiazépines seraient également responsables de fractures osseuses chez les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont travaillé à partir de données médicales portant sur 70 718 Finlandais souffrant de la maladie d'Alzheimer, recueillies entre 2005 et 2011.

Conclusion ? Les scientifiques ont constaté que, chez les patients qui consommaient régulièrement des benzodiazépines (21 % du panel), le risque de fracture de la hanche était de + 43 % par rapport à la moyenne. De manière plus générale, ces personnes subissaient environ 2,5 fractures par an, contre 1,4 fractures par an chez les patients qui n'avaient pas recours aux anxiolytiques : en effet, les benzodiazépines peuvent également provoquer des troubles psychomoteurs, donc des chutes. Et le risque était encore plus élevé si le traitement durait plus de 6 mois. Bref, en cas de maladie neurologique, mieux vaut éviter les anxiolytiques...

Ces travaux ont été publiés dans la revue spécialisée Journal of the American Medical Directors Association.

OBÉSITÉ INFANTILE

Risque épigénétique et responsabilité des parents



Il s'agit ici de l'influence, sur le risque d'obésité, de changements précoces, connus sous le nom de modifications épigénétiques, qui contrôlent l'activité de nos gènes sans modifier la séquence d'ADN réelle.

Et ces changements sont aussi conditionnés par les comportements et la santé des parents... Cette influence épigénétique est ici confirmée comme majeure par cette équipe de Southampton, avec une précision supplémentaire : ces changements épigénétiques dont la méthylation de l'ADN, peuvent aussi et ensuite être affectés par toute une gamme de facteurs environnementaux, dont l'alimentation et plus généralement le mode de vie. Des facteurs épigénétiques précoces de prédisposition à l'obésité qui peuvent cependant être inversés par un mode de vie sain. Le message aux (futurs) parents est donc double : Être en bonne santé au moment de la conception et apporter des habitudes de mode de vie sain à l'enfant. L'une des principales modifications épigénétiques, rappellent les chercheurs de Southampton est la méthylation de l'ADN, qui joue un rôle clé dans le développement embryonnaire et la formation de différents types de cellules, en régulant quand et où les gènes sont activés. Bien que la méthylation de l'ADN ait initialement été considérée comme une modification très stable, elle peut être affectée par une gamme de facteurs environnementaux.

C'est ce que démontrent aussi les chercheurs, dans le cadre du Consortium mondial EpiGen, en analysant les niveaux de méthylation de l'ADN, dans le tissu du cordon ombilical des bébés participant à la Southampton Women's Survey. En constatant que les niveaux de méthylation de l'ADN présents à la naissance sont liés à la quantité de tissu adipeux chez l'enfant à l'âge de 4 et 6 ans, les chercheurs établissent un premier lien entre l'obésité et la modification épigénétique. Une méthylation moindre de l'ADN apparaît tout particulièrement au niveau du gène CDKN2A, qui régule la production de cellules adipeuses et est déjà connu pour être associé à un risque accru de développer l'obésité plus tard dans la vie.

Une diminution de 10% de la méthylation au niveau de CDKN2A est associée à une augmentation de la masse grasse d'environ 220 g, à l'âge de 4 ans. Ce sont de nouvelles preuves sur la corrélation entre des changements épigénétiques détectables à la naissance, la santé maternelle durant la grossesse et la santé de l'enfant au cours de son développement. C'est aussi une donnée précieuse qui pourrait permettre de détecter de manière précoce le risque d'obésité chez les enfants à risque familial élevé.

Des résultats qui vont inciter concrètement, concluent les auteurs, à expérimenter de nouvelles interventions nutritionnelles avant et pendant la grossesse pour réduire le risque d'obésité du bébé dans l'enfance et plus tard dans la vie. Le principe a été mille fois documenté, la prévention de l'obésité doit débuter avant que le bébé ne soit né et c'est dès le projet de conception que les futures mères doivent rechercher un poids de santé.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

Forum pharmaceutique international: la 18ème session prévue du 14 au 16 mai 2017 au CIC

La 18ème session du Forum pharmaceutique international se tiendra à Alger du 14 au 16 mai 2017, en présence de plus de 3.000 professionnels des secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique représentant plusieurs pays du continent africain et d'ailleurs, annonce le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), co-organisateur de la rencontre.

Cette rencontre annuelle est organisée par l'Inter-Ordre des Pharmaciens africains (IOPA), l'Intersyndicale des Pharmaciens africains (ISPHARMA), l'Association des Centrales d'achat des médicaments essentiels (l'ACAME), ainsi que les Directions de la Pharmacie et du Médicament (DPM) des Etats participants, est-il précisé de même source.

Sur les 3.000 professionnels du secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique mondiale attendus, environ1.500 sont des pharmaciens, appelés à débattre de deux thèmes essentiels: «l'amélioration de la gouvernance du monde pharmaceutique africain et mondial», ainsi que «le développement de l'industrie pharmaceutique africaine et la coopération intracontinentale».

En marge de ces débats, seront également abordées des questions liées à l'éthique, la déontologie et la réglementation, les qualifications liées à la profession, la recherche biomédicale ainsi que les bonnes pratiques pharmaceutiques. Il sera également question de discuter de l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels et aux innovations thérapeutiques, de la qualité et de la fiabilité des médicaments et enfin, de la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments, indiquent les organisateurs.

Durant ce forum, plusieurs intervenants sont attendus, à savoir pour l'Algérie, outre le CNOP, les représentants du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière ainsi que de la Sécurité sociale.

Au niveau étranger, ceux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE), de la Banque Mondiale (BM), de la Banque africaine de Développement (BAD)...

Des sociétés nationales et internationales, des organisations patronales nationales et internationales, des agences et des institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales, devront également animer les travaux de cette importante rencontre.

Créé en 1999 par le Conseil africain des ministres de la Santé à Yaoundé (Cameroun), le forum pharmaceutique international a tenu sa première session en 2000 au Bénin. Sa dernière édition, la 17ème, a eu lieu en Tunisie.

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

-5è Congrès National et 3è congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille du 19 au 20/05/2017

-22è Congrès National du GAMETS du 17 au 18/05/2017

-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique « SACU », la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie « SALUDPP » et l'Association des Urologues de Constantine « ASUR » du 27 au 29/04/2017

-7è Congrès de la Société Algérienne de Chirurgie et Médecine Esthétique du 27 au 28 avril 2017

-7è Congrès National et 3è Congrès Francophone de Médecine Vasculaire du 21 au 22 avril 2017

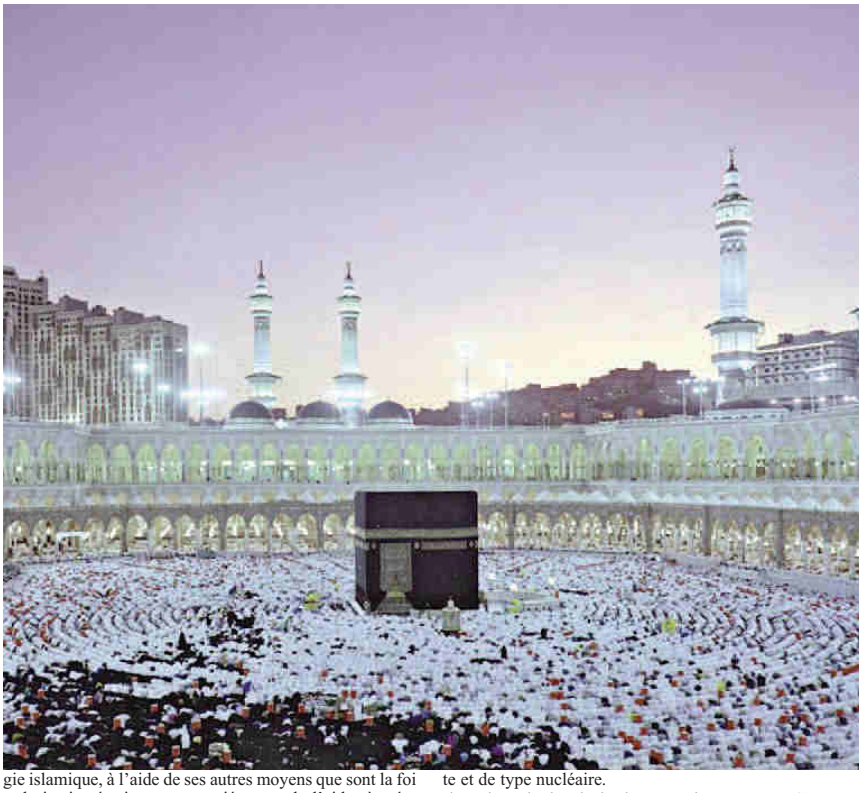
-La 20è édition du Salon International du Mobilier hospitalier et de l'Equipement Médical (SIMEM) du 12 au 15 avril 2017

-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

L'illustre khalife 'Umar Ibn El Khettab, au cours de son mandat refusa de couper la main du voleur en cas de famine ou de fléau quelconque, car il est aberrant d'exiger par exemple du chef d'entreprise de faire appliquer à ses travailleurs les règles d'hygiène et de sécurité, et sanctionner, en cas d'étourderie, les auteurs de déviations éventuelles, si l'entreprise elle-même souffre d'installations délabrées, de machines mal protégées, du manque d'issues suffisante d'aération ou d'éclairage etc.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Il faudrait d'abord préparer l'environnement social de manière à ce que se dissipent tous les fléaux sociaux, par le travail, l'enseignement à l'ensemble des citoyens, de quelque confession qu'ils soient, la distribution équitable des richesses, la santé, les loisirs sains, le règne des valeurs morales etc. pour pouvoir instituer ensuite des systèmes de sanctions ou de contrôle. L'on ne peut couper la main de celui qui a volé pour manger, car avant de sanctionner le voleur, il faudrait se poser la question : « pourquoi a –t il volé ? », car il est en vérité la victime des déviations des gens au pouvoir, et non l'auteur à blâmer. Dans le cas d'espèce, notons que les conditions de cette mesure, sont très rarement réunies, et pour la moindre circonstance atténuante, ou le moindre doute, la sanction s'annule d'elle-même.

De même qu'en cas d'adultère, péché assimilé à une rébellion contre Dieu, seul l'aveu répété à quatre reprises est pris en considération dans l'hypothèse où un mari soupçonne ouvertement son épouse de commettre ce crime, ou par le témoignage de quatre hommes très sensés, observant de visu, le crime de l'adultère comme il est exigé par les premiers Versets de la Sourate dite de « la Lumière », témoignage frisant l'impossible.

Le Prophète nous enseigne la pédagogie de juger : « Ecartez les punitions dans les cas douteux. » «Ne vous vengez pas outre mesure. » Les sanctions extrêmes n'existent en fait que très rarement, une fois peut être par génération.

C'est dire que la justice islamique, tient compte des circonstances atténuantes, la faiblesse humaine et la sévérité excessive que certains lui reprochent, ne se manifeste que qu'aucun doute n'est permis. Avec elle, l'esprit garde bien une grande part d'interprétation et d'application de la loi, mais le châtiment garde aussi son importance, car il sert de rappel à l'ordre en cas d'oubli ou de défaillance quelconque intentionnée ou non.

La loi islamique reste caractérisée par sa fermeté, une fermeté propre à faciliter une évolution sereine et sans heurts de l'homme, la société et le monde. Mais elle recommande aussi et avec insistance la patience et le pardon, la clémence et l'amour, bien entendu non jusqu'à pardonner à un tueur à gage et l'ériger en citoyen noble ou en citoyen martyr, ni à laisser les victimes des supplices de ce dernier, pleurer, seulement pleurer, sans leur permettre d'arracher leurs droits spoliés.

Cette loi exhorte chacune et chacun à surmonter leurs bas instincts de vengeance et de haine, pardonner pour mieux se rapprocher de Dieu, mieux mériter Sa clémence, Sa miséricorde et la confiance accordée. « N'aimerez-vous pas vous-mêmes que Dieu vous pardonne. » (Sourate dite : « La Lumière » Verset 22). Ce Verset est significatif à plus d'un titre. Il invite l'homme à plus de pardon, de retenue et de sagesse, tout en le confrontant avec lui-même, ses erreurs et ses contradictions, sa condition de créature faible, sujette à erreurs. Et le hadith recommande : « Il est préférable pour l'Imam (le Chef de la Communauté) de commettre une erreur en pardonnant plutôt que de la commettre en châtiant ».

Comment dès lors refuserait-il sa clémence à son semblable fautif, le sanctionner outre mesure, alors qu'à tout moment de sa vie il implore pour lui-même le pardon, reconnaît sa faiblesse, sa dépendance et son engagement envers son Créateur, la précarité de son propre jugement ? Comment appliquerait-il une loi qui irait à l'encontre de la bonté, l'amour, la miséricorde, la clémence que lui témoigne son Créateur ?

Dieu Lui-même lui pardonne ses fautes et faiblesses, Se tient constamment à ses côtés pour l'aider à se dépasser, se surpasser malgré son ingratitude, l'incite à voyager à travers des galaxies qu'Il a créées pour lui, et le Musulman, toujours ignorant et brutal, invente la petite guillotine pour mieux asseoir son autorité et assouvir ses bas instincts, figer sa société dans une hibernation sans fin.

Mieux l'homme s'éduque, s'instruit, se cultive, se maîtrise, réprime sa colère et son impatience, régule ses passions, crée et évolue, assimile le Message, s'imprègne de son véritable esprit, son véritable sens, accède à la transcendance, mieux et plus il acquiert les valeurs d'humilité, de paix, de sagesse, de tolérance, de clémence et de pardon, propre à l'Islam. Et l'un des objectifs de la pédagogie islamique, à l'aide de ses autres moyens que sont la foi et la justice étroitement associées, est de l'aider à créer une société humaine harmonieuse et responsable, tolérante et juste, généreuse et ouverte où le recours à la contrainte, le châtiment, la vengeance, la violence, disparaissent progressivement et à jamais, au profit d'une vie communautaire où prévalent les vertus enseignées par l'Islam.

Enfin, que tout le monde s'imprègne profondément dans les fins fonds de son âme, que la paix à laquelle aspirent tous les pays de toutes les régions du monde et dont ils ne cessent d'appeler à son avènement en tenant congrès sur congrès, ne peut se concrétiser qu'une fois qu'on arrive à débarrasser nos âmes et nos consciences de l'influence néfaste des passions et des desiderata égoïstes ainsi que de la cupidité et des visées sur les biens des gens.

Ce faisant, l'on ne peut trouver d'autre voie que celle de la « justice », dont l'Islam a vanté les mérites et à laquelle il appelle tous les hommes, pour vivre en frères, égaux, et savourer tous ensemble les délices de l'opulence, du savoir, du repos de la conscience, de la sécurité sur terre et du bien être entre les hommes.

Un tel bonheur serait certainement obstrué par les ennemis de l'humanité, si nous, égarés que nous sommes, ne retournerions point en beaux repentis, cherchant auprès de notre Seigneur agrément et bon accueil, par le sacrifice, le travail, l'éducation moderne des générations montantes, le développement de la recherche scientifique dans tous les domaines de la vie, en adéquation avec les vérités du Saint Coran qui nous prévient avec éloquence contre les mauvaises surprises d'avenir : « Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de vous surprendre sans défense… » (Sourate dite « Les femmes » Verset 102).

Par conséquent notre défense réside dans nos valeurs religieuses, linguistiques, morales, dont le retour incondition né assurerait à notre communauté la liberté d'agir, de décider comme bon lui semble, de ses richesses, de son devenir, sans être tenue, comme de nos jours, à rendre des comptes aux bourreaux de l'Occident qui prêchent le respect des droits de l'homme par des génocides perpétrés ça et là, qui gèrent les problèmes du monde par une justice à double mesure et une démocratie à sens unique, menaçante et de type nucléaire.

Il est donc du devoir de chacun et de toute notre Communauté entière de s'armer d'abnégation et de courage, pour faire face aux menaces morales et physiques que nous subissons de jour en jour, de la part de ceux que nous aidâmes jadis à devenir puissants, de sacrifier nos passions pour le bien être de l'humanité en répondant avec force et amour à l'appel de notre Seigneur, qu'Il Soit exalté : « Ô vous croyants ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie) soyez fermes, et invoquez beaucoup le Seigneur, pour que vous vous en sortirez triomphants. Et obéissez à Allah et à Son Messager ; et ne vous vous disputez guère, au risque de vous voir fléchir et perdre vos forces. Et soyez endurants, car Allah est avec ceux qui s'arment de courage. En ne soyez guère à l'image de ceux qui, épris de vanité, sortirent avec ostentation de leurs demeures pour dévier leurs semblables du chemin d'Allah. Cependant, Allah cerne ce qu'ils font ».

(Sourate dite : «Le Butin » Versets 45 à 47).

Que notre Seigneur, le Tout Puissant nous protège de Ses ennemis !

Que notre Seigneur, Gloire à Lui Seul, nous offre Sa guidance vers le bonheur d'ici-bas et dans l'Au-delà !

Louange à notre Seigneur Allah, Maître des Mondes !

C. T. B.

BIBLIOGRAPHIE :

L'Exégèse du Coran par l'Imam Ismail Ibn Kathir Traduction Professeur Harkat Abdou

Le saint Coran Traduction en langues française du sens de ses versets

La Médecine prophétique par l'Imam Ibn Qayyim Al Jawziyya traduit par le Professeur S. Y. Abou Azar.

Initiation à l'Islam par le Docteur Mohammed HAMIDULLAH

L'Islam dans le discours médiatique par le Professeur Saddek RABAH

Islam, dogme et législation par l'Imam Mahmoud CHALTÛT

Visages de l'Islam par le Professeur Haidar BAMMATE (Préface du Docteur Ahmed Taleb Ibrahimi)

La Pédagogie de l'Islam par le Professeur Mehidi BELKACEM (Préface de Mr Dalil BOUBEKAR Recteur der la Mosquée de Paris)

Dictionnaire élémentaire de l'Islam par le Professeur Tahar GAID

Gloire à Dieu, ou les mille vérités scientifiques du Coran par le Pr. M. KASSAB

- L e Grand Dictionnaire encyclopédique de la Langue française

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/ ALGÉRIE :

«Mission difficile pour l'élite nationale», selon le DTN

LA DIRECTION technique nationale (DTN) des luttes associées a engagé une sélection composée de quatre athlètes aux Jeux de la solidarité islamique de Bakou en Azerbaïdjan (12-22 mai), dont la «mission ne sera pas de tout repos au cours d'une compétition qui s`annonce très relevée».»Nous avons choisi une sélection composée de quatre cadres de la catégorie des seniors dont une dame, ayant une expérience avérée dans ce genre de compétitions, mais leur tâche ne sera guère facile face aux représentants de pays comme l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan, l'Egypte et la Turquie», a déclaré à l'APS le DTN Arezki Aït-Hocine. En prévision de ces jeux, les quatre éléments sélectionnés ont pris part à de nombreux stages en Algérie et à l'étranger, ponctués par une participation aux championnats d'Afrique, organisés du 26 avril au 1er mai à Marrakech au Maroc. Pour le directeur technique national, les joutes de Bakou constitueront «une préparation pour les prochaines échéances et les athlètes auront une occasion pour se frotter aux lutteurs d'un niveau mondial voire olympique, notamment ceux d'Asie». Aux Jeux de la solidarité islamique, l`équipe algérienne sera représentée par trois lutteurs dans le style gréco-romain et une dame «avec l`ambition d`aller le plus loin possible dans cette compétition», selon le DTN. Les épreuves de la lutte gréco-romaine sont prévues pour mercredi et jeudi, alors que la seule représentante de la lutte féminine, à savoir Chaîma Yahiaoui, fera son entrée en lice vendredi.

Liste des lutteurs :
Akrem Boudjemline, Adem Boudjemline, Sid Azara Bachir et Yahiaoui Chaîma.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE :

De l'or et de l'argent-or pour nos athlètes au 3e jour

C'est une belle moisson celle qu'ont récolté lundi les athlètes algériens en lice dans les joutes des jeux de la solidarité islamique qui se déroulent à Baku en Azerbaïdjan.



NATATION : CHEROUATI ET SAHNOUNE EN OR, HADJ SIAR FINALISTE SUR 100M BRASSE

Les nageurs algériens Souad Cherouati et Oussama Sahnoune, ont remporté deux médailles d'or à Baku aquatics centre, pour le compte de la 3e journée des épreuves de la natation des 4es jeux de la Solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan).Cherouati a dominé le 1500 m nage libre de bout en bout avec un temps de 17'13 :56, devant l'Indonésienne Ramdhani Raina (17'14 :58), médaillée d'argent et la Turque Donmez Ecem (17'17 :75), médaillée de bronze.La deuxième médaille d'or algérienne de la journée a été l'œuvre d'Oussama Sahnoune au 50 m nage libre, avec un temps de 22:28, devant le Turc Sakci Emre (22:35) et l'Indonésien Sidiq Triady (22 :86).De son côté, le nageur Siar Hadj Abderezak, engagé dans la première série des demi-finales du 100 m brasse, a composté son billet pour la finale avec un temps de 1'04:89.Détentrice de la médaille de bronze au 100 dos, Amel Melih (24 ans), n'a pas fait mieux lors de la finale du 100 nage libre, terminant la course à la 4e position, alors que la médaille d'or est revenue à la Turque, Cakici Nihan (56 :27).Pour sa part, Chouchar Remzi a raté sa finale du 400 m 4 nages, en terminant à la 5e place en 4'30:26, alors que la médaille d'or a été l'œuvre du nageur azéri, Shemberev Maksym (4'16 :56).Hadj Abderahmane Sarah a passé à côté de sa finale du 200 m papillon en se classant à la 6e position avec un temps de 2'20 :64, une performance loin des capacités de la nageuse algérienne qui ambitionnait de faire mieux.Après avoir remporté la médaille d'argent au 200 m dos, Ardjoune Abdellah, n'a pu réaliser le même exploit au 100 dos, se contentant de la 5e place en 56:68. La médaille d'or est revenue à l'Indonésien Sudartawa Gede (55'23).Le relais algérien 4x200 m nage libre a terminé à la 4e place (7'59 :96), derrière la Turquie, médaillée d'or (7'32 :32) et l'Indonésie, médaillée de bronze (7'38 :42).A l'issue de la troisième journée de la natation, le total des médailles algériennes s'élève à six (3 or, 1 argent et 2 de bronze), en attendant les épreuves des deux prochaines journées.

GYMNASTIQUE (SAUT DE CHEVAL) : BOURGUIEG REMPORTE L'ARGENT

Le gymnaste algérien Mohamed Bourguieg Abdeldjalil a remporté lundi à Bakou la médaille d'argent au saut de cheval (table de saut)disputé au National gymnastic Arena lundi à Bakou, dans le cadre des 4es jeux de la Solidarité islamique qui se poursuivent en Azerbaïdjan. Bourguieg a récolté un total de 13.950 derrière le Turc Onder Ahmet (14.100) et devant l'Indonésien Afriz Mhammad (13.575).Cette nouvelle médaille s'ajoute aux deux en argent remportées lundi par Hillel Métidji (barres parallèles) et Maoudj Anis Ahmed (épreuves au sol).

GYMNASTIQUE (INDIVIDUEL) : DEUX MÉDAILLES D'ARGENT POUR MÉTIDJI ET MAOUDJ

Le gymnaste Maoudj Ahmed a décroché la médaille d'argent aux épreuves du sol avec un total de 14.360, alors que la médaille d'or est revenue à l'Azéri Agharzayev Murad (14.400). Le Turc Onder Ahmet a remporté le bronze (13.100).De son côté, Hilel Metidj a remporté la médaille d'argent aux barres parallèles en obtenant un total de 13.560, devancé par le Turc Arican Ferhat, médaillé d'or (14.900), alors que la médaille de bronze est revenue à l'Azéri Bairamov Timur (13.100).Trois finales son programmées pour cet après-midi aux épreuves individuelles. Il s'agit de cheval d'arçon, saut et les anneaux. Au concours par équipes, la sélection algérienne, composée de Metidji Hilel, Maoudj Ahmed Anis et Bourguieg Mohamed Abdeljalil, a pris la 4e place, derrière leurs concurrents turcs, Azéris et iraniens qui ont dominé la compétition.La médaille d'or du concours par équipes est revenue sans surprise à la sélection turque, alors que le la médaille de bronze a été décrochée par les Iraniens.Chez les dames, la première place par équipe est revenue au pays hôte, l'Azerbaïdjan, devant la Turquie, médaillée d'argent, alors que l'Indonésie a décroché le bronze

LES JUDOKAS, MESSIEURS ET FILLES, DISPUTERONT LA FINALE DE BRONZE

La sélection algérienne masculine de judo affrontera l'Azerbaïdjan lundi à Bakou en finale par équipes du tournoi de judo des Jeux de la solidarité islamique (JSI-2017) qui se déroulent en Azerbaïdjan (12-22 mai).Pour se qualifier en finale, les Algériens ont battu en quarts l'Arabie Saoudite (4-1), puis les solides Kazakhs en demi-finales. Abderahmane Benamadi, Lyes Bouyakoub, Houd Zourdani et Nadjib Temmar ont montré une grande volonté, arrivant à gagner le même nombre de combats que leurs adversaires (2-2). L'Algérie et le Kazakhstan ont été départagés aux points (20-14).»Bravo à nos athlètes qui ont réussi à écarter une équipe composée de judokas qui ont un niveau mondial. Nous devons notre qualification aux deux nippon contre un waza-ari en faveur des Kazakhs. Pour la finale, les Azéris évoluant, devant leur public, seront favoris, mais nous n'allons rien lâcher», a déclaré à l'APS le sélectionneur national, Yacine Silini. En revanche, l'équipe féminine, composée de Ratiba Tariket, Sonia Asselah, Kaouthar Ouallal et Amina Belkadi disputera la finale de bronze face à l'Ouzbékistan. En individuel, l'Algérie a remporté samedi et dimanche 10 médailles (1 or, 3 argent, 6 bronze), terminant le tournoi de judo à la 3e place au classement général derrière l'Azerbaïdjan (6 or, 7 argent) et la Turquie (3 or, 4 argent, 6 bronze).

ZONAL AFRIQUE DES ÉCHECS (5e RONDE) :

Le grand maitre algérien Mohamed Haddouche deuxième derrière le Tunisien Ali Boudriga

LE GRAND MAITRE ALGÉRIEN Mohamed Haddouche occupe la deuxième place du classement du tournoi zonal d'Afrique (seniors individuel) des échecs, derrière le maitre international tunisien Mohamed Ali Boudriga, à l'issue de la 5e ronde disputée lundi à Alger. Mohamed Ali Boudriga totalise 4 points, devant Haddouche avec 3.5 points à égalité avec un autre Algérien Talbi Chafik. Chez les dames, le classement est dominé par trois algériennes, à savoir, Amina Mezioud (5 points), Hayet Toubal (3.5 points) et Zineb Abdi (3.5 points). Le directeur des équipes nationales (DEN), Hatem Ouldrouis, a estimé que «les 3 dernières rondes seront décisives entre les Algériens et les Tunisiens pour décrocher le billet qualificatif au Mondial.» Cette compétition qui se poursuit jusqu'au 19 mai, enregistre la participation de 30 échéphiles dames et messieurs représentant trois pays africains de la zone IV-1, à savoir la Tunisie (5 messieurs - 3 dames), la Libye (5 messieurs) et l'Algérie (10 messieurs - 7 dames). Ce rendez-vous africain se dispute en système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure et demie au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué et arbitré par le juge arbitre international tunisien Baktache Mohamed Ali.A l'issue de cette phase zonale, le vainqueur chez les messieurs sera directement qualifié au championnat du monde des échecs, prévu le mois de décembre prochain à Bakou (Azerbaïdjan).Chez les dames, la compétition est qualificative au championnat d'Afrique, prévu du 1er au 13 juillet 2017 à Oran. En marge de la compétition, la Fédération algérienne de la discipline a organisé du 12 au 14 mai un stage de perfectionnement pour les entraineurs nationaux encadré par le maitre international tunisien Salim Bouaziz. Un autre stage au profit des arbitres a débuté lundi et se poursuit jusqu'au 17 mai.

MAHREZ ,ET BRAHIMI SOURCES DE TOUTES LES CONVOITISES EN ANGLETERRE

LA SAISON 2016-2017 tire à sa fin pour plusieurs championnats européens et les tractations pour le prochain mercato d'été sont déjà entamées un peu partout. Dans ce registre nos internationaux évoluant dans différents championnats européens font déjà l'objet de toutes les convoitises de la part de grosses cylindrées et pas de moindres. Ryad Mahrez, Yacine Brahimi, pour ne pas les citer ont toutes les chances de changer d'air pour porter la saison prochaine les couleurs de clubs huppées et plus ambitieux que jamais…

PEP GUARDIOLA FAIT LES ÉLOGES DE MAHREZ EST LE QUALIFIE DE JOUEUR EXCEPTIONNEL

VISIBLEMENT fan de Riyad Mahrez, l'entraîneur espagnol de Manchester City n'a pas hésité à lui adresser des compliments, et il pourrait bien le faire venir dès l'été prochain…Pep Guardiola a aimé la performance de Riyad Mahrez face à son équipe, ce week-end. Il est notamment revenu sur les actions de l'Algérien dans son couloir et en particulier les différences faites face à Gaël Clichy: «Mahrez est si difficile à contrôler dans cette position. Il l'a fait face à Gaël (Clichy), et la saison dernière face à tous les gauchers de la Premier League. C'est un joueur exceptionnel. C'est pourquoi il est si important d'avoir le ballon autant que possible. Moins Mahrez a le ballon, plus nous sommes tranquilles», a poursuivi l'entraîneur des Citizens. Une manière d'ouvrir la porte à un futur transfert ? Pou rappel, les Foxes réclame au moins 35 millions d'euros pour leur ailier, qui intéresserait également Arsenal et Liverpool, selon plusieurs médias anglais.

MOURINHO PRÊT À METTRE 60 MILLIONS EUROS POUR RECRUTER YACINE BRAHIMI

Yacine Brahimi a peut être disputé son dernier match au stade du Dragao sous le maillot du FC Porto. Sous contrat jusqu'en 2019, l'international algérien (35 sélections) a de fortes chances d'évoluer en Premier League la saison prochaine. En effet, selon le Daily Mail, le manager de Manchester United José Mourinho pense à Yacine Brahimi. Pour recruter le milieu de terrain offensif du FC Porto, le club mancunien est prêt à débourser 60M€, le prix de sa clause libératoire, selon le même média. ManU n'est pas le seul club à s'intéresser à Yacine Brahimi. Arsenal, le Milan AC, l'AS Rome et le PSG suivent aussi à l'ancien Rennais.

LFP : AG extraordinaire mercredi sur fond de tension

La Ligue de football professionnel (LFP) tiendra mercredi son Assemblée générale extraordinaire (AGEx) au cours de laquelle le président de cette instance, Mahfoud Kerbadj, annoncera officiellement sa démission, dans un contexte marqué par une forte tension née d'une guerre de déclarations entre différents membres de l'AG de la LFP et à laquelle même Kerbadj n'a pas échappé.

Et si l'ancien président du CR Belouizdad faisait face au refus de plusieurs présidents de club qui projetaient de rejeter sa démission, le rang de ses partisans s'est considérablement affaibli, surtout après la montée au créneau du patron de l'ES Sétif, Hassan Hamar, qui devrait postuler à la présidence de l'instance chargée de la gestion des deux championnats professionnels. Hamar n'est d'ailleurs pas allé avec le dos de la cuillère pour tirer à boulets rouges sur Kerbadj, l'accusant même de ''comploter» contre son équipe pour n'»avoir pas accepté, selon lui, sa candidature à la présidence de la LFP».Les choses se sont envenimées davantage avec tout ce brouhaha autour de la programmation des dernières journées de la Ligue 1, ainsi que les demi-finales de la coupe d'Algérie. Une programmation devenue un véritable casse-tête chinois pour les responsables du football algérien.



LES CLUBS DE L'EST SOLLICITENT L'INTERVENTION DE ZETCHI

Tous ces évènements devraient plomber le rendez-vous de mercredi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), où certains responsables de club vont se retrouver face-à-face après avoir engagé ces derniers jours une ''guéguerre» par presse interposée. C'est le cas notamment de Hamar et le directeur général du MC Alger, Omar Ghrib, dont la bataille sportive entre leurs clubs autour du titre de champion et du trophée de coupe d'Algérie, commence à prendre une autre tournure, portant préjudice aux relations fraternelles entre les deux formations, considérées parmi les plus titrées en Algérie. Dans la foulée, des responsables de quelques clubs de l'Est algérien se sont réunis lundi à Constantine et ont interpellé le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi pour, entre autres, intervenir au sujet de la ''programmation catastrophique» des dernières journées du championnat, estimant que la LFP a échoué dans sa mission. Une manière pour eux de réserver à Kerbadj une sortie par la petite porte, lui qui a été plébiscité lors des deux assemblées électives de 2011 et 2016.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.B) : L'USM ALGER AFFRONTERA LE ZAMALEK LES 2 ET 21 JUIN

LES DEUX matchs entre le Zamalek du Caire et l'USM Alger, pour le compte de la troisième et quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique auront lieu les 2 et 21 juin prochain, respectivement au Caire et à Alger, selon une correspondance envoyée par la Confédération africaine de football (CAF), aux deux formations, indique mardi la presse locale. Le premier rendez-vous entre les deux équipes aura lieu au stade ''Bordj Al-Arab" à Alexandrie, tandis que le second sera abrité par le stade du 5-juillet (Alger).Les Cairotes et les Algérois ont réussi leur entrée en lice dans cette phase de poules après s'être imposés à domicile respectivement contre Caps United du Zimbabwe (2-0), et le Ahly de Tripoli de Libye (3-0, deux succès leur ayant permis de prendre la première place du groupe B avec trois points chacun. Seize équipes partagées sur quatre groupes de quatre formations chacun participent à cette phase de poules, selon le nouveau système de compétition de la prestigieuse épreuve continentale. Les deux premiers de chaque poule à l'issue de cette phase se qualifieront aux quarts de finale.

SÉLECTION NATIONALE :

Luca Alcaraz a rencontré Bennacer, Benzia et Ferhat, Lundi à Paris

L'ENTRAINEUR national poursuit sa tournée européenne pour rencontrer des joueurs susceptibles de porter le maillot national. Après avoir déjà vu à l'œuvre Mandi, Bentaleb et Bensebaini, Lucas Alcaraz, qui s'est entretenu avec Rais Mbolhi en marge du match joué par le Stade Rennais à Caen, a rencontré, avant-hier à Paris, Zinedine Ferhat (Le Havre AC), Tahrat Mehdi (Angers) Yassine Benzia et Ismael Bennacer (Arsenal). Il devait aussi discuter avec Mehdi Abeid et Essaid Belkalem. L'ancien coach de Granada a profité de cette entrevue pour expliquer à ses interlocuteurs sa méthode de travail et aussi leur faire savoir que les portes de l'Equipe nationale sont désormais ouvertes à tout le monde. Bien entendu, Alcaraz n'a promis à aucun joueur sa présence ou une convocation lors du prochain stage des Verts, nous confie notre source. Il va sans dire que Benzia, Bennacer et Ferhat s'inscrivent dans un projet à long terme avec la sélection, eu égard à leur jeune âge. Cette première rencontre s'est très bien déroulée. Le sélectionneur devait aussi profiter de sa présence en France pour rencontrer hier d'autres joueurs évoluant en Ligue 1 française, à l'image de Ryad Boudebouz, Adam Ounas, Rachid Ghezzal, et Yassine Benzia. Lucas Alcaraz, toujours en compagnie de Hakim Medane, se rendra aussi en Belgique aujourd'hui, et en Angleterre, demain pour poursuivre sa mission .

LIGUE 1 MOBILIS : LA 30E ET DERNIÈRE JOURNÉE LE 14 JUIN PROCHAIN (LFP)

LA 30E ET DERNIÈRE journée de Ligue 1 Mobilis se déroulera mercredi 14 juin , selon le calendrier de la compétition publié ce lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).D'autre part, les 28e et 29e journées sont prévues les mercredi 7 juin et samedi 10 juin. En revanche, la 27e journée est étalée sur plusieurs jours en raison de la participation de l'USM Alger et du MC Alger à la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération. Cette journée débutera samedi 20 mai avec le déroulement de cinq rencontres: CAB-DRBT, JSK-RCR, USMBA-OM, ESS-JSS et MCO-MOB. Les trois matchs restant de cette journée: USMH- CSC, MCA-CRB et NAHD-USMA se joueront respectivement les 26, 27 et 29 mai prochain .Les deux derbies de la capitale se joueront au stade 5 juillet à 22h00.

LIGUE 1 MOBILIS (26e JOURNÉE): CS CONSTANTINE - MC ALGER MAINTENU AU VENDREDI 19 MAI AU STADE BEN ABDELMALEK (LFP)

LE MATCH CS Constantine- MC Alger comptant pour la mise à jour de la 26e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis se déroulera vendredi 19 mai à 16h00 au stade Ben Abdelmalek à Constantine, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. L'autre rencontre de cette journée entre l'USM Alger et le MC Oran se jouera mardi 16 mai à 17h45 au stade Omar Hamadi (Bologhine). Ces deux rencontres avaient été reportées en raison de la participation de l'USM Alger et du MC Alger à la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération. Les six autres matchs de la 26e journée de Ligue 1 s'étaient déroulés les vendredi et samedi derniers.

COUPE D'ALGÉRIE : LES DEMI-FINALES REPORTÉES AUX 20 ET 24 JUIN PROCHAIN (FAF)

LES DEMI-FINALES de la Coupe d'Algérie seniors MC Alger- ES Sétif et CR Belouizdad - USM Bel Abbes, initialement prévues les 19 et 20 mai au stade Omar Hamadi (Bologhine) et 20 Aout (Alger) sont reportées aux 20 et 24 juin prochain, annonce la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. La décision a été prise à l'issue d'une réunion tenue ce lundi au siège de FAF à laquelle ont participé les responsables de la FAF, LFP et commission de la coupe d'Algérie et dans le souci du respect du bon déroulement des journées restantes du championnat de Ligue 1 Mobilis, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

LIGUE 1 MOBILIS - ES SÉTIF : L'ENTRAÎNEUR ADJOINT MALIK ZORGANE SUSPENDU JUSQU'À AUDITION (LFP)

L'ENTRAÎNEUR adjoint de l'ES Sétif, Malik Zorgane est suspendu jusqu'à son audition par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé cette instance dans un communiqué.»

Malik Zorgane, entraîneur adjoint de l'ES Sétif, est suspendu jusqu'au 22 mai 2017, date de son audition par la commission de discipline», a indiqué la LFP sur son site officiel. L'ancien meneur de jeu de l'Aigle noir est appelé à s'expliquer sur le comportement qu'il a eu lors de la 26e journée de championnat, disputée samedi dernier au stade du 8-Mai-1945 (Sétif) et ayant vu son équipe se neutraliser à domicile avec l'USM El Harrach (0-0).En attendant cette audition, la LFP a déjà infligé une amende de 100.000 DA au club des hauts-plateaux, pour «mauvaise organisation et jets de projectiles», car outre Zorgane, les fans de l'ESS ont contesté certaines décisions du trio arbitral qui a, entre autres, refusé un but à l'actuel leader du championnat.

ENGAGÉ POUR PHOTOGRAPHIER UNE DEMANDE EN MARIAGE, IL SE TROMPE DE COUPLE



JACOB PETERS est un photographe professionnel spécialisé dans les mariages. Mais dans sa carrière, il n'avait jamais été au centre d'une histoire pareille. Engagé pour immortaliser une demande en mariage, il a finalement pris en photo le mauvais couple suite à un étrange concours de circonstances.

Le futur marié avait demandé à Jacob Peters de se rendre au Whitaker Point, un rocher populaire de la forêt d'Ozark, en Arkansas, pour photographier sa demande. Le photographe a donc mis son réveil à 2h30 du matin pour une randonnée nocturne de près de 2h15 dans l'obscurité, avec 13 kg de matériel sur le dos.

Vers 6h du matin, il arrive enfin au point de rendez-vous. Et après quelques minutes, il voit un couple arriver sur la fameuse falaise. Tout se passe comme prévu: l'homme met un genou à terre et Jacob "mitraille" pour obtenir les meilleures photos. "Ils arrivent en haut du rocher. Ils se posent quelques minutes puis, le grand moment arrive. Il sort la bague et s'agenouille derrière elle. Elle se retourne et se met à pleurer, puis l'enlace, il est évident que tout s'est bien passé et qu'elle a dit oui", décrit-il sur Facebook, des propos traduits par Konbini. "Ensuite, je reste encore une bonne quinzaine de minutes et prends d'autres photos. Puis, ils s'assoient pour contempler le lever de soleil et je me dis que mon boulot est accompli, que je peux tout remballer et partir". Jacob range son matériel et rentre chez lui, où il s'écroulera dans son lit, épuisé. Il prend toutefois le temps d'envoyer un SMS au marié juste avant de s'endormir. "Félicitations! Les photos sont magnifiques", écrit-il.

QUAND UN CHAR ROMAIN DÉFIE UNE FERRARI DE 600 CHEVAUX

Un char romain tiré par deux pur-sang a tenu la dragée haute à un bolide de plus de 600 chevaux, perdant jeudi pour une poignée de secondes une course dans le décors du dernier "Ben-Hur".









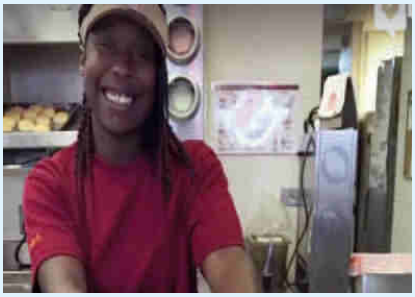
CE DÉFI insolite a été organisé dans les environs de Rome, dans l'arène de sable ovale où a été tourné le remake du célèbre péplum, sorti en 2016.

Les deux chevaux ayant quand même besoin d'un coup de pouce et les organisateurs avaient semé d'embûches le parcours du bolide, une Ferrari rutilante: obligation de prendre la trajectoire extérieure plus longue, supplément de sable sur son parcours... et même un demi-tour à faire en plus.

Le sable a rendu la piste particulièrement glissante pour le bolide et pénétré dans le circuit des freins: "Dès le premier tour, je n'avais déjà plus de freins", a expliqué le pilote, Fabio Barone, 44 ans.

Pour le conducteur du char déguisé en Romain, c'est surtout le premier virage qui a posé problème: "Quand les chevaux le voient, ils pensent qu'ils vont pouvoir rentrer chez eux, et ne veulent plus tourner".

Une simple conversation avec un inconnu a changé la vie de cette caissière



"Ma définition de la gentillesse a évolué."

En mars dernier, alors qu'il se rendait au drive-in d'un fast-food Popeyes à Kansas City (Missouri), Don Carter est tombé sur une caissière sympathique au moment de passer sa commande, Shajuana Mays, qui lui a confié son envie de devenir infirmière. Mais la jeune femme n'avait pas les moyens de payer ses études, lit-on sur le site d'USA Today.

Ancien policier, Don n'a écouté que son coeur. Il s'est demandé: "Et si je lui payais son école?" Avec l'aide de plusieurs amis, il a lancé une cagnotte sur le web et en une semaine à peine, il a récolté plus de 15.000 dollars, une belle somme qui peut largement couvrir les frais de Shajuana. Pour annoncer l'heureuse nouvelle à la jeune caissière, Don et ses amis l'ont surprise à son lieu de travail. En larmes, Shajuana a remercié son ange gardien. "Ma définition de la gentillesse a évolué", confie Don. "Il ne suffit pas d'être gentil avec quelqu'un. C'est aussi pouvoir ralentir et se poser pour reconnaître les gens qui nous entourent et réaliser qu'ils sont simplement comme nous."

BECKHAM MOQUÉ POUR SON PREMIER RÔLE AU CINÉMA



"Le Roi Arthur : la légende d'Excalibur" est sorti ce mercredi dans toutes les salles belges mais le dernier film de Guy Ritchie n'est guère épargné par la critique. Et l'apparition "exceptionnelle" de David Beckam ne risque pas d'arranger les choses...

Si la légende du foot anglais a déjà figuré au casting de quelques films, dont la série "Goal", il s'agissait surtout, jusqu'ici, d'incarner sa propre personne. Dans "Le Roi Arthur: la légende d'Excalibur", dernier long métrage de Guy Ritchie ("Snatch"), l'ex-star du ballon rond interprète en revanche un vrai rôle de composition dans la peau d'un chevalier médiéval.

Mais, aux côtés de Jude Law, Charles Hunnam et Eric Bana, sa brève et anecdotique prestation est déjà moquée, pour ne pas dire littéralement dézinguée, par une Toile décidément impitoyable. Chacun se fera son avis à la vision de cet extrait...

Le saviez-vous

GENGIS KHAN A TUÉ 11% DE LA POPULATION MONDIALE !



Entre **1206** et sa mort en **1227**, l'empereur mongol Gengis Khan a conquis près de 33 millions de kilomètres carrés de territoire, plus que n'importe quel autre empereur. Un parcours impitoyable à travers l'Asie et l'Europe qui a engendré le plus vaste empire continu de l'histoire mais aussi des millions de morts.

Bien qu'il soit impossible de savoir avec certitude combien de personnes ont péri au cours des conquêtes mongoles, de nombreux historiens ont estimé qu'il y a eu 40 millions de morts. Dans l'ensemble, les attaques des Mongols ont réduit de 11% la population mondiale à cette époque-là.

Il y a cinq ans, une tout autre ambiance pour la passation de pouvoir



DIMANCHE, Emmanuel Macron est officiellement devenu le 8e président de la Ve République française. Comme le veut la tradition, il a fait son entrée au Palais de l'Elysée où l'attendait son prédécesseur, François Hollande, pour la cérémonie de la passation de pouvoir.

Si Macron et Hollande ont pu avoir des désaccords par le passé, les deux hommes politiques ont échangé sur le tapis rouge des poignées de main chaleureuses et des sourires amicaux. Une ambiance très différente de l'investiture en 2012, lorsque François Hollande était accueilli (froidement) par Nicolas Sarkozy.

À l'époque, le nouveau locataire de l'Elysée avait commis l'impair de ne pas raccompagner l'ancien Président jusqu'à sa voiture avant de tourner rapidement le dos. "Je pense que la courtoisie républicaine fait partie des valeurs qui sont importantes", avait regretté Sarkozy, vexé, des années plus tard.

ENERGYSQUARE

Le chargeur révolutionnaire, sans fil et sans induction

Recharger un ou plusieurs téléphones, une tablette ou un ordinateur portable en les posant simplement sur un fin plateau : c'est l'ingénieuse innovation d'EnergySquare, une jeune pousse française repérée sur la plateforme EDF Pulse & You. Sans fil et sans induction, comment font-ils ? Timothée Le Quesne, cofondateur et dirigeant d'EnergySquare, nous explique le principe, présenté comme universel et qui sera en partie disponible en open-source.

Qu'ont en commun nos smartphones, ordinateurs portables, tablettes tactiles ? Ils passent en général beaucoup de temps posés sur un bureau, un meuble, une table... « Nous voulions trouver un moyen de capitaliser sur le temps que nos smartphones et tablettes passent posés sur une surface plate », explique Timothée Le Quesne, patron d'EnergySquare. Avec un de ses camarades de promotion de Télécom ParisTech, il s'est attelé à développer une solution de charge sans fil différente des systèmes par induction qui sont aujourd'hui les plus répandus. « Nous cherchions à offrir une source d'énergie disponible partout, pour ne pas avoir à penser à charger ses appareils », poursuit le jeune dirigeant.

Ainsi est née la solution EnergySquare. Elle se présente sous la forme d'une bande autocollante à plaquer à l'arrière d'un smartphone ou d'une tablette et qui se branche à la prise physique de l'appareil : micro USB pour les terminaux Android, Lightning pour les iPhone et iPad et même le nouveau standard USB-C. À chacune des deux extrémités de l'autocollant, un contacteur. Ce sont eux qui permettent la charge dès que l'appareil est posé sur un plateau branché au secteur. Mesurant 30 x 30 centimètres, il ressemble un peu à un échiquier ultra plat composé de petites dalles conductrices. Lorsque les électrodes de l'autocollant sont en contact simultané avec deux dalles, la charge s'enclenche automatiquement.



ENERGYSQUARE EST AUSSI EFFICACE QU'UN CHARGEUR FILAIRE

« Tant qu'il n'y a pas de batterie détectée, la surface du plateau reste inerte, précise Timothée Le Quesne. On peut poser ce que l'on veut dessus, il n'y a aucun danger. » D'après EnergySquare, son système serait aussi efficace qu'un chargeur filaire. Selon les dimensions, il est possible de recharger trois à quatre smartphones en même temps et à la même vitesse.

L'autocollant a été pensé pour être personnalisé avec des formes et des couleurs. « Il peut même faire office de support de communication pour des marques », nous glisse notre interlocuteur. Sa durée de vie maximale est de quatre à cinq mois et le coût unitaire inférieur à un euro. EnergySquare a déjà vendu 15.000 unités en précommandes lors de sa campagne de financement sur KickStarter. Disponible à partir de l'année prochaine, un kit comprenant cinq autocollants et un plateau de charge coutera environ 60 euros. Comme il nous l'explique dans la suite de cet entretien, Timothée Le Quesne ambitionne de faire d'EnergySquare un standard pour la charge sans fil des appareils connectés. Et il a un plan pour y parvenir...

QU'APPORTE VOTRE SOLUTION PAR RAPPORT AUX SYSTÈMES DE CHARGE SANS FIL EXISTANTS ?

Timothée Le Quesne : Contrairement à la plupart des chargeurs sans fil du marché, EnergySquare ne fonctionne pas par induction mais par conduction. Notre technologie ne dégage aucune onde électromagnétique, elle n'entraîne pas de perte de courant ni de vitesse de charge. J'ajoute que l'induction nécessite un positionnement précis du terminal pour que la charge puisse s'enclencher, ce qui n'est pas le cas de notre solution.

PEUT-ON UTILISER VOTRE SYSTÈME AVEC UNE COQUE ? SERAIT-IL ENVISAGEABLE D'INTÉGRER LE DISPOSITIF DIRECTEMENT DANS LE SMARTPHONE ?

Les deux connecteurs présents sur les autocollants doivent être en contact direct avec le plateau de charge. Le système ne peut donc pas fonctionner sous une coque de smartphone, mais nous travaillons sur des coques avec connecteurs incorporés. Par ailleurs, une intégration d'EnergySquare dans les terminaux est tout à fait envisageable puisque nous diffusons une partie de notre technologie en open-source.

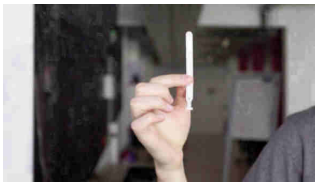
POURQUOI AVOIR OPTÉ POUR LA PUBLICATION OPEN-SOURCE ?

Nous voulons ériger EnergySquare en standard de recharge pour la plupart des appareils connectés. Pour ce faire, il fallait qu'une partie de notre produit soit libre. Nous avons choisi de mettre à disposition en licence open-source gratuite tout ce qui concerne les autocollants. N'importe qui peut adapter la technologie pour l'intégrer dans ses appareils. Ainsi, nous espérons voir émerger un écosystème qui aille au-delà des smartphones et tablettes. Notre prochaine priorité sera les ordinateurs portables, mais nous pensons aussi aux drones, avec des stations de charge automatiques, ou encore aux enceintes nomades sans fil. En ce qui concerne le plateau de charge, nous travaillons à son intégration directement dans certains meubles. Imaginez, par exemple, une salle de réunion avec en face de chaque siège une surface de charge EnergySquare sur laquelle on pourrait venir poser ordinateur portable, tablette et smartphone. Finies les multiprises et les rallonges encombrantes et inesthétiques !

OÙ EN ÊTES-VOUS DANS VOTRE PROJET ET SON FINANCEMENT ?

Nous avons mené une campagne de financement participatif sur la plateforme KickStarter qui nous a permis de lever 95.000 euros sur un objectif initial de 30.000 euros. Ces fonds vont nous servir à lancer la phase d'industrialisation de notre produit dont les précommandes seront livrées en fin d'année à nos clients KickStarter avant une commercialisation grand public début 2017.

Par ailleurs, nous avons reçu un soutien financier de la Banque Publique d'Investissement et de Numa Sprint. Et je tiens à signaler l'aide que nous a apportée EDF depuis le début de notre projet. Ils nous ont permis d'installer des prototypes dans plusieurs de leurs boutiques afin de tester le concept. Un partenariat d'expérimentation que nous avons prolongé sur la plateforme EDF Pulse & You [plateforme en ligne communautaire ouverte à tous qui met en relation directe des créateurs de projets innovants et des internautes qui peuvent faire part de leurs suggestions, NDLR] et qui nous a donné un précieux coup de pouce.



ANDROID :

Enfin des mises à jour plus rapides avec le Project Treble

LANCÉE avec Android O, cette fonctionnalité permettrait de séparer les mises à jour en deux blocs au lieu d'un, ce qui permettrait aux fabricants de gagner un temps précieux.

Le problème est connu. Google pousse ses mises à jour Android non pas aux utilisateurs (à quelques exceptions près) mais aux constructeurs de smartphones. Ce qui a pour effet de créer une certaine disparité selon les fabricants qui doivent adapter ces mises à jour à leurs surcouches et matériels respectifs. Le résultat : un parc de terminaux fragmenté, des frustrations pour les utilisateurs et des délais très longs qui posent des problèmes de sécurité.Selon un rapport de Google, plus de 700 millions de smartphone Android ne sont en effet pas à jour en terme de sécurité, soit environ la moitié du parc total d'appareil Android, estimé à 1,4 milliard de téléphones. Dans le même temps, alors que Android Nougat est disponible depuis septembre dernier, seul 10% du parc en est équipé aujourd'hui.

Pour raccourcir ces délais et réduire cette fragmentation, Google aurait une nouvelle solution intégrée dans le prochain Android O et destinée aux fabricants. "Project Treble", c'est son nom doit permettre aux constructeurs de mettre à jour leurs smartphones "plus facilement, plus rapidement et pour un coût moins élevé".



Schématiquement, il s'agirait pour Google de diviser le framework Android O en deux : une partie pour Google et une partie pour le support matériel. L'idée serait de permettre de faire travailler en même temps les fabricants de composants et les constructeurs.

Rappelons que jusqu'à présent, une mise à jour Android est d'abord envoyée pour validation aux fabricants de semi-conducteurs, elle retourne ensuite chez Google avant d'être transmise aux différents constructeurs partenaires puis passe par la case opérateurs avant d'être délivrée aux utilisateurs.

Avec Projet Treble, les fabricants n'auraient pas besoin d'attendre le retour des fabricants de processeurs pour commencer leur travail sur la partie interface/logiciel. De quoi en théorie gagner du temps même si les constructeurs restent et resteront en première ligne pour réduire cette fameuse fragmentation.

Un plan d'action européen pour mieux préserver la nature

La Commission européenne a dévoilé jeudi un plan d'action en quinze points pour améliorer la protection de la nature, jugé «timide» par les défenseurs de l'environnement qui appellent à une hausse du budget concerné.

Ce plan d'action vise à une meilleure application des directives «Oiseaux» et «Habitat», qui datent respectivement de 1979 et 1992 et sont deux grands textes fondateurs de la protection de la nature en Europe.
Bruxelles avait choisi en décembre de ne pas remettre à plat ces directives, une victoire pour les défenseurs de l'environnement après deux ans de bataille acharnée.
Mais la Commission veut corriger certaines carences d'ici 2019. Elle pousse donc à renforcer les investissements dans le réseau Natura 2000, le plus grand réseau de sites naturels protégés au monde, et propose d'aider les États membres à assurer la mise en oeuvre de la législation.
«Nous établissons une base solide permettant de concilier la protection de la biodiversité avec les activités économiques, notamment les investissements dans notre patrimoine naturel. Notre réussite dépendra de notre capacité à coopérer intensivement avec les parties prenantes, en particulier les autorités locales et régionales», a déclaré le commissaire européen à l'Investissement Jyrki Katainen, cité dans le communiqué de la Commission.
Toutefois, cette feuille de route a été jugée «timide» par l'ONG Birdlife.
Elle «s'attaque à des carences importantes (...) comme par exemple la finalisation attendue depuis longtemps du réseau Natura 2000 et l'adoption de mesures de préservation nécessaires pour tous les sites», reconnaît Birdlife.
L'ONG prend acte de l'amélioration de la surveillance grâce au recours à des images



satellites ou encore de l'actualisation des recommandations pour les procédures de permis concernant les sites concernés.
Mais pour Birdlife comme pour l'ONG WWF (Fonds mondial pour la nature), la Commission ne règle pas le problème financier.
«Le budget actuel de l'UE couvre jusqu'à 20% des fonds nécessaires pour gérer correctement Natura 2000», déplore ainsi le WWF.
Les deux ONG dénoncent aussi le manque d'action à l'encontre des «responsables du recul de la biodiversité», à savoir selon elles l'agriculture, l'énergie et les transports. Le WWF dénonce encore l'absence d'un plan pour lutter contre le déclin des pollinisateurs, comme les abeilles, et appelle à des mesures complémentaires.
«La Commission est pleinement consciente que les pollinisateurs sont essentiels pour la nature, pour l'économie, et qu'ils sont menacés et en déclin. Elle a l'intention d'adopter une initiative à part début 2018», a répondu Enrico Brevio, un porte-parole de l'exécutif européen, lors d'un point presse quotidien à Bruxelles.

La consommation d'énergie dans l'UE sous le niveau de 1990

LA CONSOMMATION intérieure brute d'énergie de l'UE est tombée en 2015 sous son niveau de 1990, selon des chiffres publiés lundi par de l'Office de statistiques européen. Mais sur la même période, sa dépendance aux importations de combustibles fossiles a augmenté.
La quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire l'ensemble de la consommation intérieure est montée à 1626 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 2015, soit 2,5 % de moins qu'en 1990, et une baisse de 11,6 % par rapport au pic de 1840 Mtep atteint en 2006, a précisé Eurostat.
Les plus fortes baisses de consommation d'énergie en 2015 ont été enregistrées en Lituanie (-57 % par rapport à 1990), en Lettonie (-45 %) et en Estonie (-37 %), tandis que l'Irlande (+38 %), l'Espagne (+35 %) ou l'Autriche (+33 %) ont progressé.
L'UE s'est engagée à réduire de 20 % sa consommation d'énergie d'ici 2020, soit une consommation d'énergie primaire (énergie potentielle contenue dans les combustibles) de 1483 Mtep et une consommation finale (énergie consommée et facturée) de 1086 Mtep.
«Bonne nouvelle: la consommation d'énergie sous les niveaux de 1990. Mauvaise nouvelle: la dépendance de l'UE aux importations de combustibles fossiles augmente», a commenté le commissaire européen à l'Action pour le climat Miguel Arias Canete. La dépendance de l'UE par rapport aux importations des



combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel, etc.) s'est en effet accrue: en 2015, trois tonnes étaient importées pour une tonne produite, contre une pour une en 1990.
Le Danemark est le pays le moins dépendant des importations de combustibles fossiles (4 %), suivi de l'Estonie (17 %), de la Roumanie (25 %) et de la Pologne (32 %). À l'inverse, le Royaume-Uni a vu sa dépendance aux importations de combustibles fossiles exploser de 2 % à 1990 à 43 % en 2015.
L'Allemagne reste en 2015 le principal consommateur d'énergie dans l'UE (314 Mtep, soit 19 % au-delà de la consommation totale d'énergie dans l'UE), devant la France (253 Mtep, 17 %) et le Royaume-Uni (191 Mtep, 12 %).Les combustibles fossiles restent «de loin» la principale source d'énergie de l'UE, souligne Eurostat, malgré une part en recul de 83 % en 1990 à 73 % en 2015.
Seuls trois États membres, la Suède (30 %), la Finlande (46 %) et la France (49 %) sont tributaires pour moins de 50 % des combustibles fossiles dans leur consommation d'énergie.

COMMENT LE CAMÉLÉON CHANGE-T-IL DE COULEUR ?

Le caméléon est célèbre pour sa capacité à changer de couleur et à se camoufler dans son environnement. Il doit cette capacité mimétique homéochrome aux cellules pigmentaires de son derme : les chromatophores.
Le caméléon dispose de quatre types de chromatophore, chacun contenant un pigment différent. La guanine des guanophores diffracte la lumière et produit les teintes iridescentes (jaunes, vertes et bleues), les caroténoïdes des érythrophores sont responsables des couleurs rouge et orange, les ptéridines des xantophores colorent la peau en jaune et, enfin, la mélanine des mélanophores donne les tons noirs et bruns.
En fonction des stimuli de l'environnement (couleur environnante, température) et de son état psychique (stress, peur, excitation sexuelle), le caméléon exerce un contrôle neuro-hormonal sur ces cellules par l'intermédiaire d'une hormone, l'intermidine.
La sécrétion de cette hormone provoque à la fois la contraction de petits muscles qui déforment les cellules pigmentaires et la modification de la distribution des pigments à l'intérieur des chromatophores.
Ces deux mécanismes permettent de concentrer ou de disperser les pigments de chaque chromatophore. Concentrés, ces pigments forment seulement un petit point peu visible, tandis que dispersés, ils sont bien visibles.
C'est la synthèse de l'ensemble des colorations ainsi obtenues qui donne au caméléon sa couleur finale, en fonction de son humeur et son environnement.

Accord de Paris : Trump hésite, reporte sa décision

Partir avec fracas au risque de faire s'écrouler l'édifice ou rester en recherchant des ajustements? Le président américain Donald Trump a du mal à trancher sur l'accord de Paris sur le climat et a repoussé sa décision très attendue.

Pendant sa campagne, l'homme d'affaires septuagénaire, qui martèle vouloir mettre fin à la «guerre contre le charbon», avait promis d'«annuler» cet accord conclu fin 2015 dans la capitale française par plus de 190 pays.
Mais depuis son installation à la Maison-Blanche, il a envoyé des signaux contradictoires, reflets des courants contraires qui traversent son administration sur la question climatique mais aussi, au-delà, sur le rôle des États-Unis dans le monde et leur rapport au multilatéralisme.
Une réunion prévue mardi à la Maison-Blanche pour discuter d'une éventuelle sortie des États-Unis de ce texte emblématique a été reportée à une date indéterminée.
Et son porte-parole Sean Spicer a précisé que M. Trump n'annoncerait pas sa décision avant son retour du sommet du G7 Italie (26 et 27 mai), contrairement à ce qui était initialement prévu. «Le président veut être certain d'avoir le temps de choisir la meilleure stratégie pour le pays», a-t-il déclaré, se refusant à donner toute indication sur la tonalité des discussions.Or les délégations de plus de 190 pays réunis à Bonn pour avancer sur l'application du pacte ont les yeux braqués sur Washington: deuxième émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, les États-Unis sont au coeur du jeu.
Leur retrait serait un camouflet pour la «diplomatie climat» qui, il y a moins de 18 mois, célébrait à Paris un accord historique, rendu possible par un pacte âprement négocié entre Washington et Pékin.



«MAUVAIS ACCORD POUR L'AMÉRIQUE»

Une solution politiquement habile pourrait être de rester dans l'accord, qui vise à limiter la hausse de la température mondiale en deçà de +2°C, mais de lancer un réexamen des objectifs américains.

Cela permettrait de garder un siège à la table des négociations tout en envoyant, en interne, le signal d'une forme de rupture avec l'administration démocrate de Barack Obama.
Les positions ne sont pas forcément là où on les attends le plus, si l'on se fie aux titres des personnes concernées.
Le patron de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), Scott Pruitt, le dit ouvertement: il est favorable à une sortie de l'accord. «Nous devons en sortir. C'est un mauvais accord pour l'Amérique», affirmait-il mi-avril, déplorant, de manière erronée, que la Chine et l'Inde n'aient «aucune obligation d'ici 2030».
Le secrétaire à l'Energie, Rick Perry, est lui favorable à un maintien dans l'accord, tout comme le secrétaire d'État Rex Tillerson, ancien PDG du géant pétrolier ExxonMobil.
Le monde des affaires est, dans l'ensemble, sur la même ligne. Une douzaine de grands groupes, parmi lesquels le pétrolier BP, le géant de l'agrochimie DuPont, ou encore Google, Intel, Microsoft, ont pressé Donald Trump de ne pas en sortir.
L'objectif des États-Unis, fixé par l'administration Obama, est une réduction de 26% à 28% de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à 2005.
Un réexamen pourrait se traduire par un objectif moins ambitieux avec la même date ou un changement de calendrier, en fixant par exemple un objectif à l'horizon 2030.

PÉKIN ET OBAMA DONNENT DE LA VOIX

Une sortie pure et simple est plus compliquée qu'il n'y paraît, plusieurs années étant nécessaires, suivant les textes, avant que le retrait d'un pays ne devienne effectif.
Mais au-delà de ce point de procédure, l'annonce d'un retrait américain constituerait une véritable déflagration.
Car la lutte contre le changement climatique est d'abord affaire de signaux envoyés sur une volonté commune de limiter les émissions de gaz à effet de serre pour freiner l'envolée de la température mondiale. C'est en cela que l'accord de Paris fut une véritable percée.
Face aux hésitations américaines, la Chine a de nouveau affiché sa détermination à défendre l'accord de Paris. Lors d'une conversation avec le président français élu Emmanuel Macron, Xi Jinping a fait part mardi de sa volonté de «défendre» avec la France «les acquis de la gouvernance mondiale, dont l'accord de Paris sur le climat».
Plutôt discret depuis son départ de la Maison-Blanche, Barack Obama a lui aussi donné de la voix sur ce thème qui fut l'une des priorités de ses deux mandats.
«Il est important que les grands pays, qui sont de grands émetteurs (de gaz à effets de serre), montrent la voie», a-t-il lancé depuis Milan, dans un message aussi clair que possible à son successeur.

VILLES ET ÉTATS AMÉRICAINS MOBILISÉS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE MALGRÉ TRUMP

MÊME si Donald Trump désengage l'État fédéral de la lutte contre le changement climatique, nombre de municipalités et d'États américains, même dirigés par des républicains, poursuivent agressivement leurs efforts en faveur des énergies renouvelables et pour réduire leur empreinte carbone.Une trentaine d'États ont fixé des normes forçant les compagnies d'électricité à fortement accroître leur part d'énergies renouvelables dans la prochaine décennie, au détriment du charbon. Outre les traditionnels bastions démocrates et pro-environnement de la Californie et de New York, on compte aussi des États dirigés par des gouverneurs républicains, comme l'Ohio, l'Illinois, le Michigan, le Texas ou l'Iowa.



«Ce qui m'a surpris, c'est de voir combien des gouverneurs républicains, avec l'appui des démocrates, parient sur le potentiel de développement économique et d'investissement en embrassant de nouvelles technologies dans l'efficience énergétique et les énergies propres, et ce malgré le fait que l'administration Trump s'en détourne et essaye même de dresser des obstacles», explique Dick Munson, chargé de la promotion des énergies renouvelables dans le Midwest pour l'ONG Environnemental Defense Fund.
Dans l'Illinois, le gouverneur républicain Bruce Rauner a ainsi récemment signé un projet de loi négocié avec une Assemblée à majorité démocrate prévoyant plus de 200 millions de dollars d'investissements par an dans les énergies renouvelables.
Selon Dick Munson, «il s'agit probablement de la loi la plus étendue dans le pays pour promouvoir les sources d'énergie propres» avec le potentiel de mobiliser jusqu'à quinze milliards de dollars sur dix ans.

LA FRACTURATION HYDRAULIQUE REPORTÉE D'UN AN SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI

GÉRÉE PAR PÉTROLIA, la société en commandite Hydrocarbures Anticosti reporte à l'été 2017 les travaux de fracturation hydraulique qu'elle avait l'intention de réaliser prochainement sur l'île d'Anticosti.
L'entreprise a indiqué par voie de communiqué vendredi que trois forages étaient toujours prévus au cours de la saison estivale. Les travaux doivent débuter en juin.
Le report de la fracturation hydraulique, qui n'était pas prévue aux contrats initiaux, permettra d'allonger la période d'essai de la production prévue une fois la fracturation hydraulique terminée en plus d'analyser plus en profondeur certaines données de production.
Initialement, on prévoyait des travaux de fracturation hydraulique en septembre 2016.
Hydrocarbures Anticosti attend toujours l'octroi du certificat d'autorisation par le gouvernement Couillard pour la deuxième phase des travaux exploratoires.

L'analyse du dossier se poursuit toujours, souligne Pétrolia (TSXV:PEA).
Le dossier de l'exploitation pétrolière sur l'île d'Anticosti a fait les manchettes à plusieurs reprises au cours des derniers mois depuis que le premier ministre Philippe Couillard s'est publiquement distancé du projet.



Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

VEND
Villa 175 m, R+1
avec acte
Ben Chaabane
Tél. (0664) 08.20.70

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps pleim ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BEAUTÉ :

NE PAS CONFONDRE PEAU SENSIBLE ET ALLERGIE !



Certaines femmes pensent souffrir de peau sensible alors qu'en réalité elles ont une véritable allergie, ou intolérance, à l'un des produits qu'elles utilisent. Du coup elles font régulièrement des réactions, sentent leur peau rouge ou irritée… et en déduisent qu'elles souffrent d'un problème à long terme, alors qu'éliminer le produit en cause pourrait tout régler très rapidement.
Pour en avoir le cœur net, faites des tests : passez-vous d'une crème de jour pendant dix jours, puis d'un de vos cosmétiques, etc.
Si au cours de l'une de vos cures «sans» les problèmes disparaissent, vous saurez quel produit éliminer de votre routine !
Ne vous limitez pas aux cosmétiques, maquillage ou crèmes, pensez aussi à votre lessive ou à votre shampooing.
Bien entendu, si vos symptômes sont particulièrement importants, ne vous contentez pas de ces remèdes de bon sens ; mieux vaut aller voir un dermatologue. Enfin, dernier conseil : une peau en bonne santé aura moins de risque d'être réactive ou sensible.
Pensez aussi à offrir à votre épiderme une alimentation riche en vitamines, et beaucoup d'eau, pour l'aider à être au top !

Hypertension : *les aliments dangereux*



Moutarde, cornichons, saumon fumé… Ils contiennent de grosses quantités de sel et font bondir la tension ! Médisite fait le point sur les aliments pièges. hypertension HTA Moutarde, cornichons, olives… attention !
Pour faire baisser sa tension, ne pas toucher à la salière durant le repas est une bonne chose. Le hic, c'est que le sel se cache en grande quantité dans de nombreux condiments courants !
Poissons : des taux démesurés de sel !
Saumon, hareng, sardines… Si les poissons gras sont particulièrement recommandés dans le cadre d'un régime anti-hypertension (comme ils sont riches en omega 3, ils protègent les artères des maladies cardio-vasculaires), il ne faut pas les consommer les yeux fermés !
Quand ils sont vendus préalablement fumés ou cuisinés, ils peuvent contenir des taux impressionnants de sel. Ainsi, dans 30g de saumon fumé, on peut trouver 400mg de sodium !
Apéritif : le sel partout ? Cacahuètes, pistaches, olives, chips, biscuits, boudins… Les amuse-gueules regorgent de sel ! Pas facile donc de profiter de l'apéritif quand on est sujet à l'hypertension !
Fruits et légumes : halte aux boîtes et aux soupes en sachets !
Si les fruits et légumes sont recommandés en cas d'hypertension, il ne faut pas les consommer sous n'importe quelle forme ! Les boîtes de conserves ou bocaux de verre sont certes pratiques mais riches en sel du fait de leur mode de préparation. On compte ainsi entre 2 et 3g de sodium par boîte classique. Quant aux soupes déshydratées en sachet, c'est encore pire ! Elles contiennent en moyenne 4 à 5g de sodium pour 100g !
Pain et biscottes : ***à bannir ?*** Le pain et les biscottes représentent en moyenne 30% des apports en sodium de l'alimentation des Français (étude Su.Vi.Max (2)). C'est la première source de sodium lorsqu'on a une alimentation classique. Une baguette de pain, par exemple, contient en moyenne 2,7g de sodium .

Bougez, vous mangerez moins !



Pour garder la ligne, il est indispensable de dépenser son énergie dans le cadre d'une activité physique quotidienne : marcher, courir, monter les escaliers, tout est bon, du moment que vous bougez !
Un minimum de 30 minutes d'activité physique modérée, chaque jour, est préconisé. Pratiqué régulièrement, le sport vous aide à «sculpter» votre corps et s'avère bénéfique sur le plan psychologique : il favorise la sécrétion d'endorphines, des hormones euphorisantes qui procurent une sensation de bien-être. Mieux dans votre tête, moins nerveuse, cela vous aidera à éviter les grignotages dus au stress.

Maquiller une peau acnéique

On porte un grand intérêt à la composition des produits de teint et on privilégie les produits formulés pour les peaux à tendance acnéique :
il existe des gammes dédiées dans de nombreuses marques. Leurs formules offrent une bonne couvrance tout en évitant de boucher les pores. On commence par le teint en appliquant une très légère couche de fond de teint pour uniformiser la peau. Puis on vient corriger les petites rougeurs avec un correcteur. Enfin, si on a la peau vraiment grasse, on dépose un peu de poudre sur la zone T (menton, nez, front).

Bonus pratique : on peut avoir dans son sac des papiers matifiants qu'on tapote sur les zones grasses du visage pendant la journée. Contrairement à un coton, le papier matifiant n'enlève pas le maquillage.



Les aliments qui éliminent la nicotine



De votre corps Vous devez savoir que chaque fois que vous allumez une cigarette, la nicotine reste dans votre corps pendant trois jours. Cette substance provoque une augmentation rapide de la pression artérielle et de graves dommages aux poumons. De plus, même si vous arrêtez de fumer, les effets de la nicotine vont durer pendant des années.

des aliments qui vous aideront à éliminer la nicotine de votre corps:

- Le brocoli est riche en vitamines C et B5.
- La consommation régulière d'oranges va stimuler votre métabolisme et soulager le stress.
- Le jus de carotte est bon pour la peau, et il est riche en vitamines A, C, K et B qui se sont révélées être efficaces pour éliminer la nicotine de l'organisme.
- L'épinard est l'un des légumes les plus sains, car il est non seulement riche en vitamines, mais il contient également de grandes quantités d'acide folique.
- Le kiwi est une excellente source de vitamines A, C et E. Lorsque vous fumez, vous réduisez les niveaux de ces vitamines.
- L'eau Fumer déshydrate votre corps. Selon de nombreux chercheurs, en buvant beaucoup d'eau, vous pouvez arrêter de fumer et éliminer la nicotine de votre corps.

Le moyen le plus naturel de purifier l'air de votre chambre à coucher



Grâce à cette plante, vous allez mieux dormir ! Pendant la nuit, cette plante, la Sansevière, transforme en oxygène le dioxyde de carbone que vous émettez en dormant. C'est le moyen le plus naturel et le plus sain de purifier votre intérieur et en particulier l'air de votre chambre à coucher. La Sansevière est très facile d'entretien, elle ne nécessite que 2 arrosages par semaine et une exposition à la fenêtre pour pouvoir capter la lumière du jour.

Sablés à l'entonnoir

Ingrédients :

- 250g de margarine
- 1 verre de sucre cristallisé
- 1 verre de maïzena
- 4 œufs
- Vanille
- 1 sachet de levure chimique
- Farine
- Colorant alimentaire rose

Ingrédients décoration :

- Noix de coco
- confiture
- Sucre glace

Préparation :

Dans un récipient, mettre la margarine et le sucre, bien mélanger puis ajouter les œufs, la vanille, la maïzena, la levure et la farine jusqu'à obtention d'une pâte molle.
Diviser la pâte en deux parties, colorer l'une en rose et laisser l'autre blanche.



A l'aide d'un entonnoir (dentelé spécial gâteau), façonner des petits cercles puis enfourner.

Après cuisson, coller avec de la confiture un cercle blanc et un rose, décorer les bordures avec la noix de coco et le dessus avec le sucre glace.

Bouchées au riz,

Ingrédients :

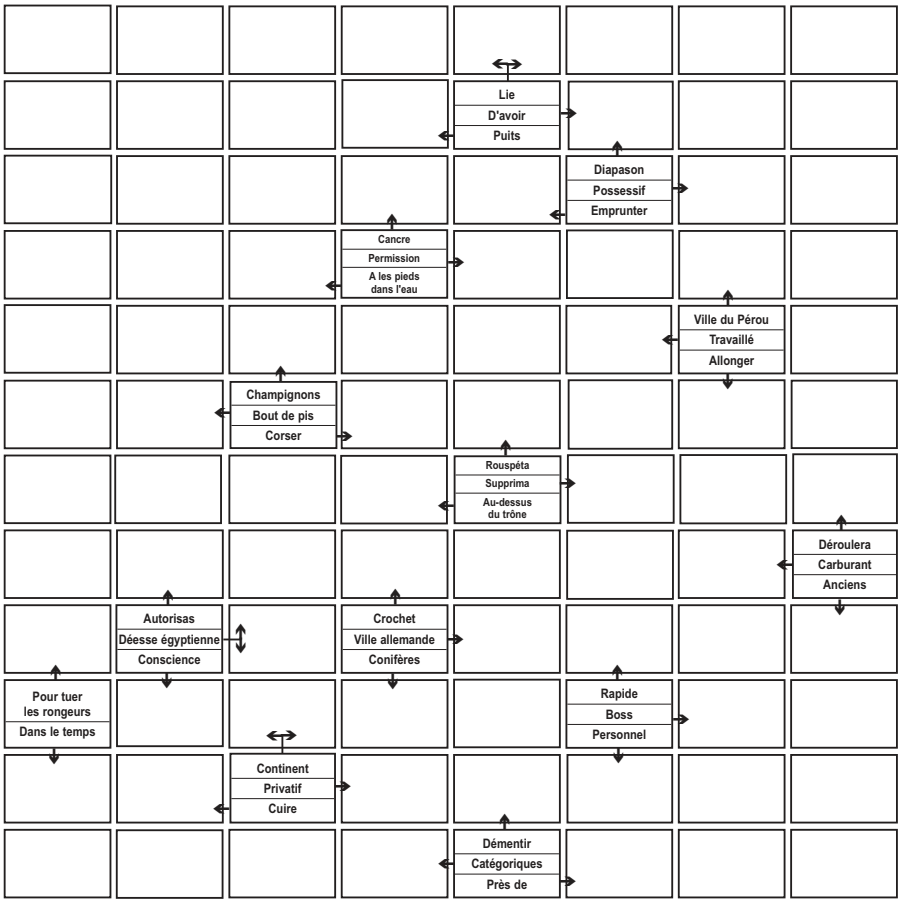
- 100 g de riz
- 1 boite de thon à l'huile
- une poignée de cacahuètes
- quelques brins de persil
- 1 poignée d'olives vertes dénoyautées
- Sel

méthode de préparation:

1.Faire cuire le riz dans l'eau salée,
2.l'égoutter sans le rincer.
3.Ciseler le persil
4.Concasser les cacahuètes grossièrement.
5.couper les olives en cube
6.Mélanger tous les éléments avec du thon à la fourchette.
7.Façonner des boulettes de la taille d'une noix en les tassant bien dans les mains.
8.Mettre au réfrigérateur pendant 2 h recouvert de film alimentaire, jusqu'au moment de servir.
9.présenter ces boulettes avec une salade.



Mots fléchés n° 1376



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1375

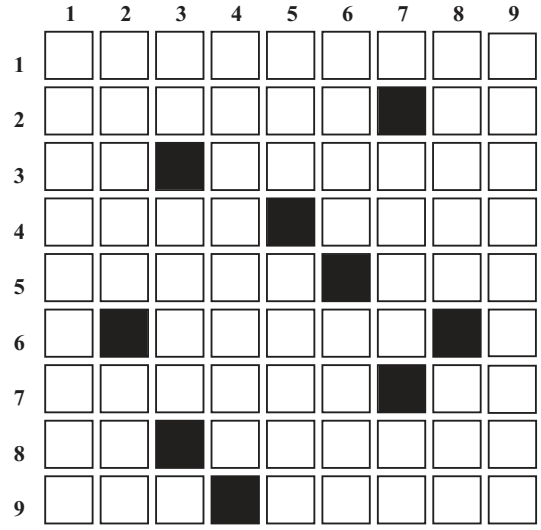
Horizontalement

STUPIDES
ORNE - OLE
TOITS - AM
TUT - AINE
EVEILS - R
- ASTERS -
EN - ETANG
STEREE - O
P - PA - LAD
IMITE - GE
OU - IMPER
NEUF - USA

Verticalement

SOTTE - ESPION
TROUVANT - MUE
UNITES - EPI - U
PET - ITERATIF
I - SALETE - EM -
DO - ISRAEL - PU
ELAN - SN - AGES
SEMER - GODERA

Mots croisés 9/9 n° 1376



HORIZONTALEMENT

1. Guette - 2. Intervalle - Dans le temps - 3. Mesure de muraille - Uses lentement - 4. Etançon - Surface - 5. Cacher - Poisson - 6. Rend mat - 7. Introduit - Réfléchi - 8. Alternative - Il a le geste auguste - 9. Catégorique - Arrêta l'allaitement.

VERTICALEMENT

1. Opération de tri - 2. Courant - Sans voiles - 3. Consonnes - Bières de pub - 4. Manières différentes - 5. Peintre italien - Curieux - 6. Ville allemande - Principe invariant de la pensée - 7. Repose - Code postal - 8. Attachera - Obstacle - 9. Entourera.

SOLUTION N°1375

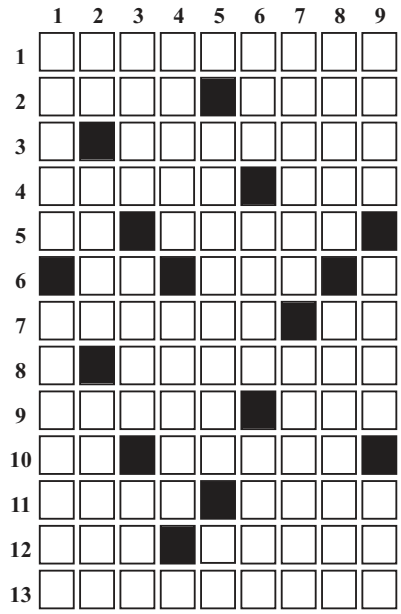
HORIZONTALEMENT

EROTISMES
PARAS - UBU
OS - SEPARE
USES - ASO -
VILAIN - UT
ASA - FETAI
N - RASEE - R
TAGS - SCIA
ANIER - KSI

VERTICALEMENT

EPOUVANTA
RASSIS - AN
OR - ELARGI
TASSA - ASE
ISE - IFS - R
S - PANEES -
MUAS - TECK
EBROUA - IS
SUE - TIRAI

Mots croisés 9/13 n° 1376



HORIZONTALEMENT

1. Homme de court - 2. Un des cinq sens - Pèse le contenant - 3. Huiles bénites - 4. Difficile à avaler - Cycles - 5. Mesure chinoise - Lieu de production - 6. Chlore - Garnitures - 7. Nage - Articles contracté - 8. Concision - 9. Préside - Il permet les randonnées - 10. Elle fut changée en génisse - Parfois généalogique - 11. Connues - Unité monétaire de l'Afrique du Sud - 12. pot de labo - Mentor - 13. Navire convoyeur.

VERTICALEMENT

1. Entier - Toile de lin - 2. Roulé - Minéral brillant - Rusés - 3. Ville française - Bande de - Sable fermant une baie - Pour écouter - 4. Ancien Premier ministre indien - Empêchas - 5. Retentir - Sentier balisé - 6. Petite société - Anciens transports - Non taillé - 7. Mères - Pas le bon grain - 8. Centre du cirque - Etant donné - 9. Lac d'Ecosse - Tel un vieux film - Ultime pli.

SOLUTION N° 1375

HORIZONTALEMENT

EPILATION
MI - ACACIA
ANEMONES -
NAVET - BEC
CRI - EVE - O
IDEM - ARCS
P - REMIGES
AM - SAL - DU
TICS - LIES
ILLEGALE -
OLE - UNE - K
NE - BETTES
STRATE - NI

VERTICALEMENT

EMANCIPATIONS
PINARD - MILLET
I - EVIER - CLE
- R
LAME - MESSE -
BA
ACOTE - MA
- GUET
TAN - VAILLAN-
TE
ICEBERG - ILET
- OISE - CEDEE
- EN
NA - COSSUS
- KSI

soduku 105

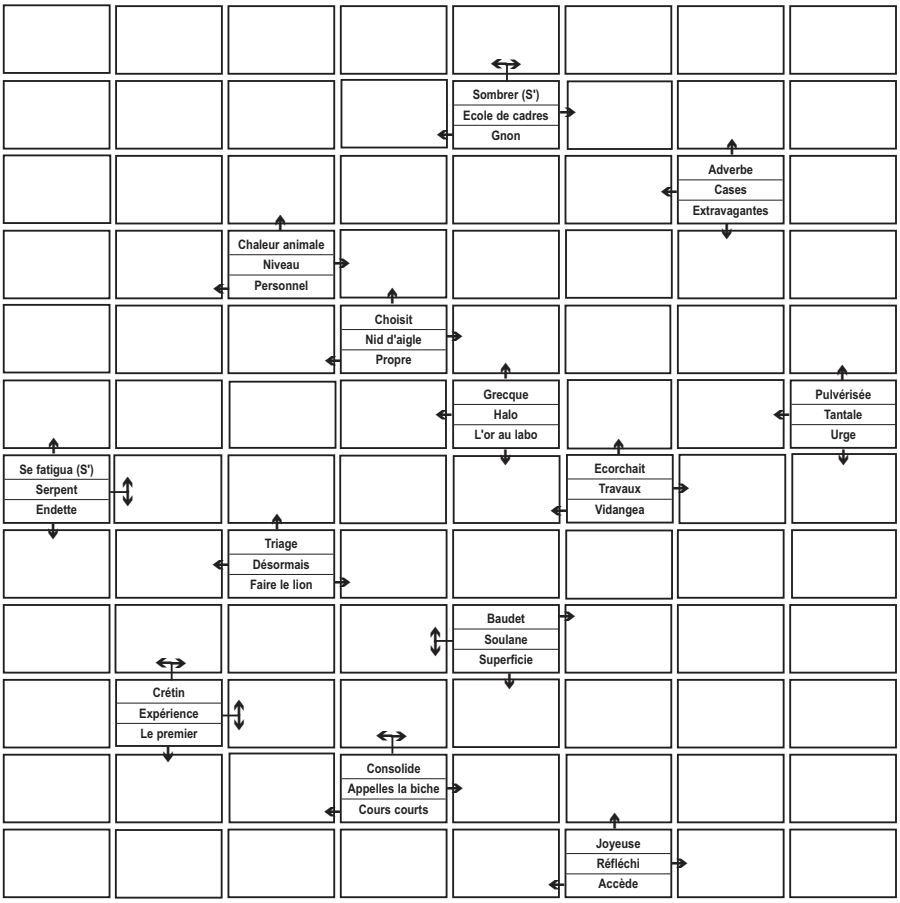
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	6	5		1		9		
8			4					
3							6	
	8			3	1	5		
4			9				1	
			7				2	3
9			5					8
		2		8	7			
					2	6		

	6	3	7	8	4	9	2	1	5
	1	8	5	2	3	7	9	6	4
	2	9	4	6	5	1	8	3	7
	8	4	3	1	9	2	5	7	6
	7	1	6	5	8	3	4	2	9
©	5	2	9	7	6	4	1	8	3
	3	5	2	4	7	8	6	9	1
	9	6	1	3	2	5	7	4	8
	4	7	8	9	1	6	3	5	2

Mots fléchés n° 1377



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1376

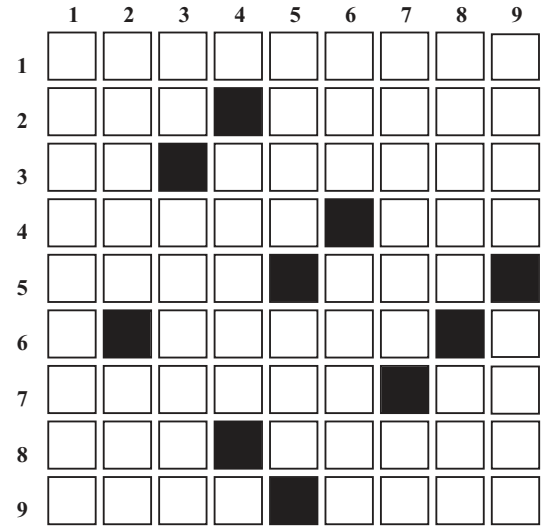
Horizontalement

RACAILLE
AVEN - AIT
TAPER - MA
ILE - AVAL
CISELE - E
IS - SALER
DAIS - OTA
ESSENCE -
S - I - IENA
- ASIE - DG
IM - FRIRE
NETS - LES

Verticalement

RATICIDES - IN
AVALISAS - AME
CEPES - ISIS - T
ANE - ESSE - IFS
I - RALA - NIER -
LA - VELOCE - IL
LIMA - ETENDRE
ETALERA - AGES

Mots croisés 9/9 n° 1377



HORIZONTALEMENT

1. Particulièrement - 2. Mesure agraire - Préfixe pour le son - 3. Possessif - Bâtonnet de poisson - 4. Propagande - Balle de service - 5. Pacte atlantique - A moi - 6. Va avec bouche cousue - 7. Alerter - Vont avec les coutumes - 8. Fleur royale - Demeure - 9. Fonction - Appeler la biche.

VERTICALEMENT

1. Telle une voie à grande circulation - 2. Personnage en prière - Existe - 3. Règle - Passa au crible - 4. Chaînes acoustiques - 5. Douleurs - Suit un numéro - 6. A maturité - Cloisonner - 7. Maires - Mis pour moi - 8. Ville française - Peau-Rouge - 9. Couverture de maison - Avoir le courage.

SOLUTION N°1376

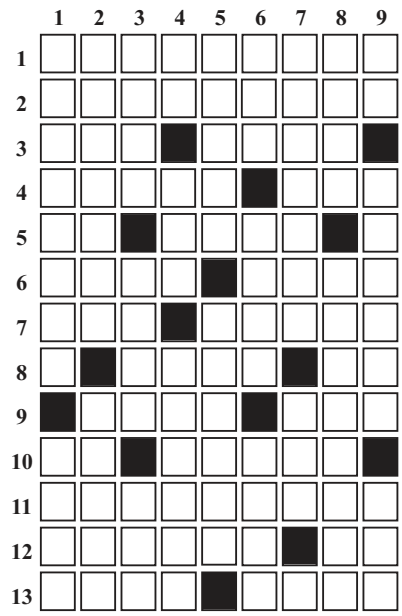
HORIZONTALEMENT

SURVEILLE
ESPACE - IN
LI - RONGES
ETAI - AIRE
CELER - SAR
T - ETAME - R
INSERE - ME
OU - SEMEUR
NET - SEVRA

VERTICALEMENT

SELECTION
USITE - NUE
RP - ALES - T
VARIETES -
ECO - RARES
IENA - MEME
L - GISE - EV
LIERA - MUR
ENSERRERA

Mots croisés 9/13 n° 1377



HORIZONTALEMENT

1. Cétacés - 2. Sensé - 3. Présenté un danger - Boîtier - 4. Le Diable - Il creuse le sillon - 5. Rayons pour bronzer - Protégé - 6. Vallées encaissées - Ville allemande - 7. La suite - Rangeas à l'écart - 8. Epice - Complément d'information - 9. Lutte japonaise - Etrangleur - 10. Règle à suivre - Essor - 11. Pâtisseries - 12. Escarpés - Alternative - 13. Prit son repas - Eminence en Sicile.

VERTICALEMENT

1. Coupée - Pas de bonheur - 2. Eau-de-vie de pomme de terre - Eparpillai - 3. Mitonné - Il emmagasine le courant - Cours français - 4. Dans le cri d'un âne - Système antiblocage - Rendit meilleur - 5. Outil de cordonnier - Tance - 6. Aire de repos - Ne reconnus point - Cible - 7. Canon - Excellent - 8. Composition musicale - Pièce d'or - 9. Réfléchi - Expulsa - Se couvrit d'humidité.

SOLUTION N° 1376

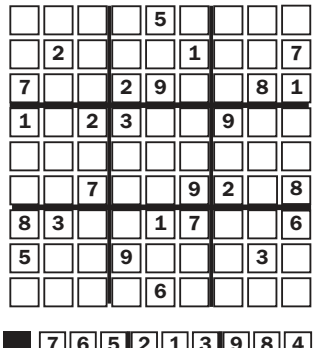
HORIZONTALEMENT

TENNISMAN
OUIE - TARE
T - CHREMES
AMERE - ANS
LI - USINE -
- CL - ORS - M
BAIGNE - AU
A - DENSITE
TRONE - VTT
IO - ARBRE -
SUES - RAND
TET - GUIDE
ESCORTEUR

VERTICALEMENT

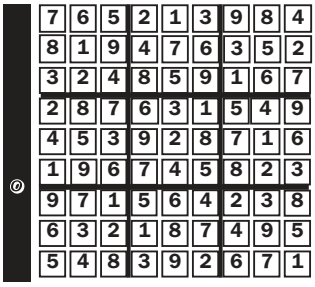
TOTAL - BATISTE
EU - MICA -
ROUES
NICE - LIDO
- ETC
NEHRU - GENAS
- OI - RESONNER
- GR
STE - IRES
- BRUT
MAMANS
- IVRAIE
ARENE - ATTENDU
NESS - MUET
- DER

soduku 106



Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.00 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo , Debbie Allen...

Webber et les titulaires rendent la vie impossible à Eliza Minnick pour son premier jour officiel à l'hôpital comme nouvelle responsable des résidents. Par ailleurs, Meredith s'inquiète pour Alex qui a disparu. Elle part à sa recherche. De son côté, Hunt ignore où se trouve sa femme Amelia. Aux urgences, le cas d'une femme enceinte, accidentée, occupe Arizona.

20.00 : Baisers cachés



Téléfilm avec Patrick Timsit , Barbara Schulz...

Nathan, 16 ans, vit seul avec son père Stéphane, policier. Au cours d'une soirée, il est photographié en train d'embrasser un garçon. Lorsque le cliché est diffusé sur Facebook, Stéphane découvre l'homosexualité de son fils. Nathan prétend qu'il s'agissait d'une blague destinée à faire rire les filles. Mais il devient bientôt la cible de brimades et de violences au lycée tandis que Louis, le jeune homme dont il est amoureux, refuse de lui parler.

19.55 : Des racines et des ailes



Série - Culture Infos

Des monts Jura, à l'est, jusqu'à la Saône, à l'ouest, l'Ain est ce soir mis à l'honneur. Des mille étangs de la Dombes aux eaux vives du pays de Gex, le géographe Frédéric Thouny survole le département et fait l'inventaire des plus beaux monuments. Aux portes de Bourg-en-Bresse, le conservateur Pierre-Gilles Girault fait découvrir le monastère royal de Brou. Ce chef-d'œuvre du gothique flamboyant fut construit pour l'amour d'un duc de Savoie.

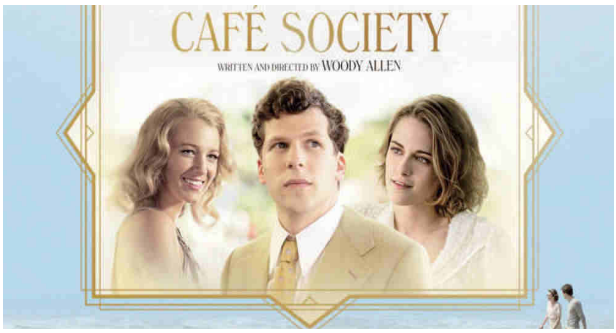
20.00 : Recherche appartement ou maison



Téléréalité - 3 saisons / 71 épisodes

Lysiane et Bernard, retraités, veulent quitter le Pas-de-Calais pour rejoindre deux de leurs trois enfants sur l'île de La Réunion. Un changement de vie radical pour lequel ils ont fait appel aux services de Stéphane Plaza, qui va les aider à trouver la maison idéale. Nelly et Axel, quant à eux, ont vendu leur bien à Lyon pour faire construire une demeure dont le permis de construire a été refusé. Ils espèrent que Sandra Viricel pourra leur dénicher rapidement un bien moderne proche du centre-ville. Enfin, Dominique, célibataire de 40 ans...

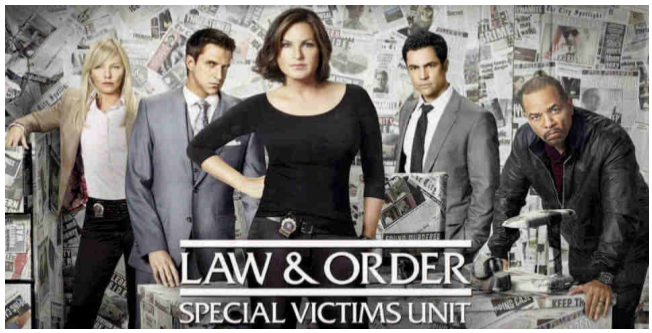
20.00 : Café Society



Comédie avec : Jesse Eisenberg , Kristen Stewart

Dans le Hollywood des années 1930, Phil Stern, influent producteur de films, accepte, avec une certaine réticence, de mettre le pied à l'étrier à son neveu Bobby Dorfman, qui ne veut plus vivre à New York. Mais Phil est très occupé, et pour occuper le jeune homme, il lui fait visiter Los Angeles en compagnie de Vonnie, une de ses secrétaires. Bobby tombe instantanément sous le charme de la jeune femme. Mais celle-ci est déjà en couple.

20.00 : New York Unité Spéciale



Série avec Christopher Meloni , Robert Hogan...

Elliot et Fin doivent enquêter sur un viol, commis sur une jeune femme alors qu'elle dormait dans sa chambre. La victime prétend d'abord que son agresseur est le frère de sa colocataire, un déséquilibré qui habite dans le même immeuble. Puis, elle affirme qu'il s'agit d'un homme croisé dans l'établissement où elle travaille. Casey Novak est chargée de défendre la victime tandis que Joe Dekker assure la défense du suspect.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:25	03:32	03:45	03:57	03:54	04:01	04:05
Dohr	12:26	12:30	12:45	12:36	12:52	12:57	12:59
Açr	16:16	16:19	16:34	16:16	16:40	16:45	16:47
Maghrib	19:36	19:39	19:55	19:35	20:00	20:05	20:07
Icha	21:13	21:15	21:31	21:02	21:35	21:39	21:41

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5780 – MERCREDI 20 CHAABANE 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	14°
Oran	26°	16°
Constantine	28°	8°
Ouargla	33°	18°

LANCEMENT EN TAMAZIGHT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUS L'ÉGIDE DE L'ONU

Une initiative méritoire du HCA

Hier a eu lieu, au siège du Haut-Commissariat à l'amazighité, le lancement en tamazight des Objectifs de développement durable.



Cette rencontre a été présidée conjointement par Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, et Eric Overvest, résident à Alger du système des Nations unies. Ces objectifs, au nombre de 17, sont l'illustration d'une charte reprenant les engagements de tous les Etats membres des National unies à œuvrer, d'ici 2030, à un développement économique social et environnemental plus durable et inclusif. Ces objectifs de développement, ambitieux et universels, visent la promotion générale de tous les êtres humains de la planète.

Le plan à suivre vise à mettre fin, une fois pour toutes, à la pauvreté, à combattre les inégalités, à assurer une protection continue du monde qui nous entoure et de ses ressources et à créer des conditions adéquates à une croissance économique ainsi qu'une prospérité partagée durable et globale. Dans son allocution, Si El-Hachemi Assad a exprimé sa satisfaction de présider le lancement officiel de la mise en œuvre du programme des Objectifs de développement durable en langue amazighe et, en même temps, présenter la version amazighe des deux textes concernant les droits de l'homme et de l'enfant.

M. Assad a rappelé les efforts méritoires déployés par les chercheurs, les universitaires et les scientifiques pour la promotion de la langue amazighe. Il a fait savoir que l'officialisation de celle-ci depuis mars 2016 a instauré de nouvelles conditions favorables à sa prise en charge et à son développement dans toutes les sphères de la société, et ce en concertation et en collaboration avec toutes les institutions et tous les acteurs concernés.

Si El-Hachemi Assad a présenté le programme en cours concernant les activités du Haut-Commissariat à l'amazighité dont, notamment l'organisation de journées sur le centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, des sessions de formation à l'école des greffiers de Dar El-Beida et la rencontre prévue le 23 mai au siège de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel. Quant à M. Overvest, il a exprimé son entière disponibilité à œuvrer avec le Haut-Commissariat à la promotion et à la diffusion des textes fondamentaux des Nations unies en langue amazighe. Il n'a pas manqué de souligner le caractère méritoire de l'initiative du HCA dans cette voie, affirmant l'universalité de la langue amazighe.

Kamel Cheriti

Publicité



AFFAIRE DU JEUNE BLAGUEUR

Le procureur requiert deux ans de prison ferme

ESTIMANT que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, le procureur de la République du tribunal d'Hussein Dey a requis, dimanche dernier, deux ans de prison ferme contre T. Abdelsamed, d'une vingtaine d'années, sans antécédents judiciaires, sans emploi et demeurant à El-Achir (wilaya de Bordj Bou Arréridj). Le mis en cause, qui est incarcéré depuis quelques mois à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, a reconnu devant la présidente du tribunal correctionnel près la même juridiction avoir contacté les plaignants et s'être fait passer pour une femme, leur proposant «ses services» en contrepartie d'argent. Il a été arrêté par la police spécialisée dans la lutte contre le délit électronique dépendant de la sûreté d'Alger après qu'il soit demandé au procureur en charge du dossier l'extension de sa compétence territoriale et locale. La foule nombreuse qui a assisté au procès n'a pas caché son mécontentement vu l'absence des plaignants. Ils murmuraient : «C'est injuste ! Les accusateurs auraient dû assister au procès pour donner leur version des faits et expliquer les préjudices qui leur ont été causés.» Le mis en cause, fils unique et souffrant de plusieurs maladies chroniques, a fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé à son encontre par le juge d'instruction du tribunal d'Hussein Dey suite à des plaintes déposées par de hauts cadres et fonctionnaires d'un parti politique. Ces derniers, qui étaient en contact permanent avec lui via Facebook, accusent l'inculpé d'avoir exercé des pressions sur eux pour leur soustraire d'importantes sommes d'argent. Les plaignants, dont un a confirmé sa déposition devant le juge d'instruction, ont affirmé au cours de l'enquête préliminaire que l'accusé se faisait passer pour une femme et leur promettait de passer avec eux des nuits dans des hôtels de luxe, leur suggérant de lui envoyer des sommes variant entre 30 000 et 50 000 dinars, et ce afin qu'il puisse faire le déplacement depuis son village natal El-Achir, situé à 15 km du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Les investigateurs ont, au cours de la perquisition effectuée au domicile familial du jeune incarcéré, saisi un PC et des documents administratifs.

Redouane Hannachi

ACCUSÉ DU MEURTRE D'UNE FEMME À L'INTÉRIEUR DE SON APPARTEMENT

Peine capitale pour «le boucher» assassin

LE TRIBUNAL criminel près la cour de justice de Constantine a condamné avant-hier l'assassin de la rue Zâabane (Bon Marché), en plein centre de Constantine, à la peine capitale. Le mari de la victime, poursuivi pour incitation au crime, a pour sa part été relaxé. Les faits remontent au mois de juillet 2016. Le mari de la victime, âgé de 75 ans, n'ayant pu ouvrir la porte de son domicile où il vit avec sa femme âgée de 67 ans, s'était présenté au commissariat, précisant que ses tentatives de joindre sa femme au téléphone sont restées vaines. Les policiers, accompagnés des éléments de la Protection civile, se sont rendus sur les lieux. Les services de sécurité, aidés par les pompiers, ont dû défoncer la porte pour rentrer dans l'appartement où ils découvriront le corps sans vie de la malheureuse gisant dans une mare de sang. L'interrogatoire du mari les mènera sur la piste du tueur. Il s'agit en fait d'un boucher clandestin propriétaire d'une «table» dans le quartier populaire de Souika, et dont le mari a fait la connaissance devant le local d'un de ses amis activant dans le même quartier. Il a avoué que le jour du drame, il reçu un appel du présumé tueur qui lui annonçait, depuis la ville de Biskra où il s'était réfugié après son forfait, la mort de sa femme. Le meurtrier s'est finalement rendu à la police de Biskra. Il a avoué aux enquêteurs avoir agi sous l'effet des psychotropes que le mari lui avait administrés. Il a tenté ainsi d'enfoncer l'époux en déclarant que c'était lui qui lui avait demandé d'assassiner sa femme en contrepartie d'une maison à la nouvelle ville Ali-Mendjli et 500 millions de centimes ou encore d'un local, et ce afin qu'il puisse se remarier avec son ex-femme qu'il a quittée en 2004. Des aveux qui pousseront la justice à poursuivre le mari pour incitation au meurtre. L'enquête a révélé, sur la base du témoignage des enfants du couple notamment, que les deux époux vivaient en parfaite harmonie. Ceci en sus des déclarations «contradictoires» du tueur qui, lors de l'interrogatoire, avait déclaré s'être présenté au domicile de la victime pour voler, n'ayant aucunement l'intention de la tuer. Mais celle-ci ayant résisté, il a commis l'irréparable. Des déclarations qui, a priori, ont largement pesé sur la prétendue implication du mari.

Durant son réquisitoire, le procureur de la République a requis la peine capitale pour le meurtrier et la perpétuité pour le mari en raison de la relation qui le liait au tueur. La présidente de l'audience avant-hier n'a retenu que la sentence contre le boucher, condamné à la peine capitale. Le mari a été, pour sa part, relaxé. **A. B.**

Le Jeune Indépendant du 17/05/2017 / ANEP N° 512 874